



Amitiés Généalogiques Bordelaises



LES QUATRE SAISONS DU JOURNAL SUD-OUEST

Ces cartes postales représentent les quatre saisons : l'automne, l'hiver, le printemps et l'été. Ce sont des copies de statues en terre cuite qui, autrefois, paraît-il, étaient installées sur la balustrade supérieure de la plus ancienne manufacture de tabacs de France, à Tonneins (47).

Lors de la modernisation de cet établissement, elles ont été littéralement jetées... et retrouvées quelque temps après, brisées en deux morceaux, chez un brocanteur, par **Jacques Lemoine**, ancien directeur du journal **SUD-OUEST**, qui les a placées aux quatre coins d'un patio à l'intérieur du siège du journal, au n° 8, rue de Cheverus, à Bordeaux. Aujourd'hui, ces statues sont sûrement disparues après le transfert en 2008 du siège du journal **SUD-OUEST** au n° 23, quai de Queyries, à Bordeaux.

*Les journaux et les cartes postales
constituent des sources intéressantes
et trop souvent négligées
pour vos recherches généalogiques...*



ANNÉE 2018 - N° 120 - MOIS D'AVRIL - ISSN 2108 - 3738



CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président honoraire : Alain DUPOUY

BUREAU

Président : Daniel ENGEL

Vice-Président : Claude CHARBONNIER

Secrétaire : Françoise CHARBONNIER

Secrétaire adjointe : Martine CAUBIT

Trésorière : Valéria PION

MEMBRES

Christian BAILLOU - Éric DUBOIS

Yvon GUITTARD - Gisèle TAUZIN

COMITÉ DE RÉDACTION DU BULLETIN

Tous les membres du Conseil d'administration

COTISATIONS

Du 1^{er} septembre 2017 au 31 août 2018

Bulletins par courrier mail :

Membre : 25 €

Bulletins par courrier postal :

Membre : 32 €

Bulletins pour l'étranger :

Règlement Paypal : 27 €

Membre bienfaiteur :

A partir de 48 €

Prix de vente du bulletin :

A l'unité : 6 €

CHÈQUES A L'ORDRE DE :

TRÉSORIER DES A.G.B.



POUR TOUS RENSEIGNEMENTS :

Siège social :

2, rue Sicard, 33000 BORDEAUX

Téléphone : 05.56.44.81.99

Pour tout courrier épistolaire merci de joindre une enveloppe timbrée pour la réponse

Courriel : agb-bordeaux@orange.fr

Site : www.genealogie-gironde.org

NOS ACTIVITÉS ET LEURS RESPONSABLES

Permanences :

Téléphonez auparavant afin de vous assurer de la tenue de la permanence le jeudi, de 14 heures à 17 heures, au siège, 2, rue Sicard

Gestion du site :

Philippe SAVIGNAC

Courriel :

philippe.savignac@genealogie-gironde.org

Travaux informatiques et formation

Daniel ENGEL

Courriel : danielengel@free.fr

Lecture de textes anciens :

- Les personnes désirant suivre des travaux de lecture de textes anciens peuvent s'adresser aux Archives départementales où des séances y sont données suivant les niveaux.
- Possibilité de suivre des travaux de lecture également au CGSO (voir secrétariat des AGB).

Bibliothèque :

Daniel ENGEL

Questions-réponses :

Martine CAUBIT

Antenne de Saint-Loubès :

Valéria PION

Le 1^{er} mardi de chaque mois

à partir de 20 heures

à la mairie de Saint-Loubès

(Excepté les mois de juillet et août)

Réalisation mise en pages du bulletin :

Christian BAILLOU

Contact pour tous vos articles : larotula@wanadoo.fr

**Association loi 1901, fondée en 1983
déclarée le 29 juillet 1983**

N° Siret 391 537 073 00028

N° CNIL 364184

Dépôt légal à parution ISSN 2108-3738

3 bulletins annuels tirés à 240 exemplaires

Imprimeur : **Aquitaine Impression Service**

50, avenue Marcel-Dassault

33706 Mérignac Cedex

Association affiliée à la :

● **Fédération française de généalogie**

● **Union généalogique Aquitaine-Pyrénées**

Sommaire

2. Les AGB se présente à vous
3. Editorial
4. Un secret et famille découvert par hasard
8. Les Périples de la guillotine à Bordeaux
10. Bordeaux... cité maçonnique
14. Bacalan
20. AG extraordinaire et ordinaire
23. Questions/Réponses
31. Revue de presse

éditorial

Chers Amis généalogistes,

C'est avant tout à Alain Dupouy à qui je voudrais dire combien son action à la tête de notre association a été appréciée de toutes et de tous.

L'ensemble du bureau et moi-même feront en sorte de poursuivre son action, et demeurer fidèle à cet état d'esprit qui nous anime : être sérieux sans se prendre au sérieux.

Vous pouvez compter sur le bureau pour être à votre écoute.

A vous de dynamiser notre action par vos remarques et suggestions.

Bien cordialement.

Le Président,

Daniel Engel



* Mille = 1 609,344 mètres

Une image des Courriers et porteurs de lettres dans l'Inde française

Trois castes étaient en possession du droit de fournir des courriers et porteurs de lettres : ce sont les **Télingas**, les **Vellâger** et les **Polli**. Les deux dernières sont d'origine tamoule.

Les porteurs renfermaient leurs dépêches dans une petite boîte de fer blanc ou de bois qu'ils plaçaient sur leur tête.

Ils couraient sans cesse, et pouvaient faire environ trente milles * en douze heures. Cette rapidité était remarquable dans un pays où le sol sablonneux, le passage des rivières et la chaleur du climat opposaient au voyageur des obstacles souvent insurmontables.

Leur main gauche soutenait un bâton terminé à une de ses extrémités par un anneau auquel étaient suspendues de petites plaques de fer.

Le bruit qu'elles faisaient en frappant les unes contre les autres suffit pour éloigner les serpents si communs dans l'Inde. Souvent leur main droite portait un linge humide dont ils se servaient pour se rafraîchir le visage.

Les courriers se nommaient, à la côte de Coromandel, **tapalkârer**, du mot **tapal**, qui désigne **la poste**.

Un secret de famille découvert par hasard

Yves SARRAT

nous rapporte ici un drame familial qui eu lieu au milieu du XIX^e siècle et qui fut découvert par **Sabine**, cousine de la famille **Desbat**

Le 27 juillet 1858, à 5 h 05, deux personnes sont mortes place Saint-Julien, à Bordeaux ! Y a-t-il eu un accident ? Le quartier était-il si peu sûr ?

Que s'est-il donc passé ce matin-là dans le Bordeaux du Second Empire ?

Ce n'était pas un accident de la circulation ni une rixe ou un duel. Ces deux personnes, **Jean Bonnacarrère** et **Jean Desbat** ont été guillotines à quinze minutes d'écart ⁽¹⁾.

En 1858, la place Saint-Julien n'était pas encore la place de la Victoire car il n'y avait pas encore eu de victoire ! Ou du moins pas celle qu'elle commémore. Ma mère se souvient que ses grands-parents (nés vers 1875) parlaient encore de Saint-Julien pour désigner ce quartier : la porte d'Aquitaine était appelée la porte Saint-Julien.

Bonnacarrère fut condamné à mort pour assassinat et vol commis à Pessac, comme

le précise la *Gazette des tribunaux* du 20 juin 1858, procès Bonnacarrère.

<http://data.decalog.net/enap1/Liens/Gazette/18580620.pdf>

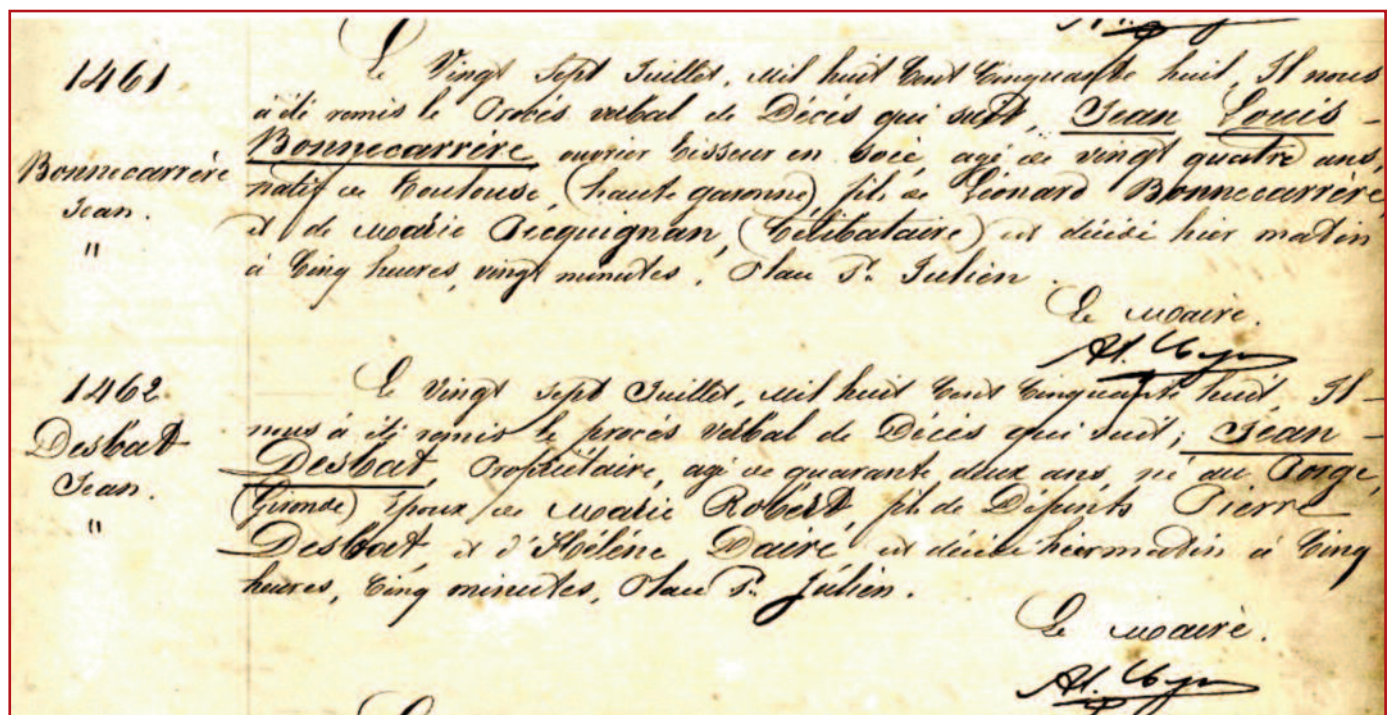
Quant à **Jean Desbat**, il était le grand-père paternel de ma grand-mère paternelle. Dans notre famille, cet « événement » ne fut jamais sinon connu du moins ébruité. Il est vrai que **Laurent Desbat**, son fils, n'avait que 2 ans à la mort de son père. Une cousine découvrit par hasard ce secret de famille, sur internet il y a un peu plus d'un an.

Avant de voir comment ce fait divers fut relaté, on peut remarquer que la justice ne perdait pas de temps. Le 8 mars 1858, **Pierre Desbat** fut tué par son fils **Jean**, dont le procès eut lieu le 12 juin. Il fut guillotiné le 26 juillet 1858, soit quatre mois et dix-huit jours après son crime.

Gazette des tribunaux des lundi 14 et mardi 15 juin 1858, procès de **Jean Desbat**.

<http://data.decalog.net/enap1/Liens/gazette/18580614.pdf>

⁽¹⁾ Registre des actes de décès de Bordeaux, section 2, 1858, Archives Bordeaux-Métropole, 3 E 208



Article du « Courrier de la Gironde »

COURS D'ASSISE DE LA GIRONDE

Présidence de M. Leroque de Mons,

audience du 12 juin 1858

Parricide

« **Jean Desbat**, âgé de 42 ans, propriétaire et gardeur de troupeaux, né au Porge, canton de Castelnau, arrondissement de Bordeaux, demeurant avant son arrestation dans la commune de Lanton, canton d'Audenge, est accusé de parricide.

Pierre Desbat, vieillard⁽¹⁾ sexagénaire, habitait la commune de Lanton, où des moeurs honnêtes et douces lui avaient concilié l'estime publique. Jouissant d'une modeste aisance, fruit de son travail et de ses économies, il aurait dû passer ses derniers jours d'une manière heureuse et paisible. Il n'en était point ainsi. **Pierre Desbat** était abreuvé de chagrin, dans le sein de sa famille, par son propre fils.

Celui-ci, nommé **Jean Desbat**, âgé de 42 ans, ayant lui-même deux enfants légitimes, habitait avec son père, mais ni le fils ni la femme ne prenaient soin de **Pierre Desbat**, sa présence était un sujet ou un prétexte de querelle pour le ménage.

Cette mésintelligence n'avait fait que s'accroître avec les années. Dans les derniers mois de 1857 et au commencement de 1858, le désaccord était à son comble on s'en occupait dans le voisinage. La **femme Desbat** tenait sur son beau-père d'ignobles et calomnieux propos, indignes d'une femme mariée et d'une mère de famille.

Jean Desbat se plaignait de ce que son père lui était à charge. Il allait jusqu'à dire à plusieurs personnes que par moments il se sentait poussé à faire un mauvais coup. Il a trop tôt démontré que cette expression signifiait pour lui qu'il songeait à donner la mort à son père. Ces révélations si explicites des mauvais sentiments de l'accusé sont du reste corroborées par un témoignage irréfutable. Peu de temps avant de périr assassiné par son fils, **Pierre Desbat** a fait connaître les mauvais traitements et les menaces dont il était l'objet. Son fils et sa belle-fille le laissaient souffrir de la faim. L'un et l'autre mangeaient en sa présence sans rien lui offrir, et quand il se hasardait des représentations, c'était une fois son fils, une autre fois sa belle-fille qui couraient sur lui pour le frapper. Le pauvre père était obligé de saisir soit la pelle du foyer, soit une chaise pour se mettre en garde et, tâchant de faire comprendre à son fils

l'énormité du forfait qu'il allait commettre, il s'écriait : « Touche-moi donc, si tu l'oses ! »

Cet état de choses si déplorable ne pouvait pas durer. **Pierre Desbat** le comprit et, voulant éviter un malheur, il céda, lui vieillard, la place à ses enfants. Il alla prendre ses repas chez un sieur **Roque**, du même âge que lui, et qui compatissait à ses chagrins.

Satisfait de retrouver chez des étrangers les égards qui lui manquaient dans sa famille, il résolut d'abandonner sa propre maison, et il pria **Roque** de lui faire préparer une chambre d'un lit, afin qu'il ne fût pas obligé de parcourir tous les matins et tous les soirs la distance assez longue qui sépare l'habitation de **Roque** de celle de **Desbat**, situées toutes les deux au milieu des landes.

Ce projet devait être réalisé dans la première quinzaine de mars. **Jean Desbat** le savait, et il en avait conçu d'autant plus de colère, que dans le village on pensait généralement que **Pierre Desbat**, reconnaissant de l'hospitalité de **Roque**, lui ferait des avantages testamentaires.

Jean Desbat avait appris en outre que son père s'était rendu chez **Maître Gérard**, notaire de la localité, et que l'absence seule d'une pièce avait empêché cet officier public de rédiger des dispositions dont il ignorait la teneur.

C'est ici le cas de mettre en parallèle la conduite du père et du fils. **Pierre Desbat** était chassé de chez lui par les odieux procédés de son fils, et cependant il voulait à ce moment même lui faire donation de la nue-propriété de tous ses biens, et ne réserver qu'un usufruit. Voilà pourquoi il était allé consulter le notaire.

L'accusé ne connaissait pas cette particularité. Premier juge de sa propre conduite, sa conscience lui disait que son père devait vouloir le déshériter au profit de **Roque**, et son ressentiment n'avait plus de bornes. C'est ainsi que, rencontrant **Roque** lui-même qui lui reprochait sa froideur, il était contraint d'en laisser échapper la véritable cause : « Je n'ai pas tous les torts, disait-il. Mon père veut vous donner tout son bien. Si quelques chose n'avait pas manqué, il vous passait l'acte aujourd'hui même. »

Il fallait donc empêcher le vieillard de faire un testament, et il n'y avait pas de temps à perdre, puisque le notaire était prévenu.

Desbat résolut d'exécuter le criminel projet qui déjà lui était venu à l'esprit. Il arrêta la mort de son père. Il lui était facile d'accomplir ce forfait.

(1) Vieillard sexagénaire : le terme vieillard peut sembler exagéré au lecteur (comme à moi-même !) Cependant, il était alors d'usage pour désigner un homme de cet âge car ils étaient peu nombreux et, dans les milieux populaires, usés par le travail

Note de la rédaction :
En 1850, l'espérance de vie en France est évaluée à 43 ans

Le vieillard revenait de chez **Roque**, vers 8 heures. Il y a environ un kilomètre et demi entre la maison de celui-ci et celle de l'accusé. A 500 mètres à peu près de cette dernière se trouve un carrefour où se croisent deux routes dans ces endroits déserts. Il n'y a pas une seule habitation, le sol est seulement couvert d'ajoncs et de hautes bruyères.

Le 8 mars 1858, **Jean Desbat**, armé de son fusil, accroupi et caché derrière une touffe de bruyères, attendit son père.

Vers 8 h 30, au moment où celui-ci arrivait d'ordinaire à la croisée des routes, puis quand le vieillard passa monté sur des échasses, l'accusé lui tira presque à bout portant un coup de fusil qui, pénétrant dans la tête de bas en haut, fit balle, et fit sauter la cervelle. La mort fut instantanée. **Pierre Desbat** avait sur lui une montre et de l'argent. Le parricide ne les prit pas. Il ne redoutait pas que des voleurs, au milieu des landes, vinsent dépouiller le cadavre, qu'on retrouva intact le lendemain et, son forfait accompli, il rentra chez lui sans prendre aucun soin de son malheureux père.

La **femme Desbat**, pas plus que son mari, ne s'occupa de l'absence du beau-père et, le lendemain, quand l'accusé fut mis en présence du cadavre, il se borna à cette réflexion : « Voilà ce que c'est de n'être pas resté avec nous. C'est **Roque** qui est cause de cela. »

L'opinion publique ne s'égarait pas. **Pierre Desbat** n'avait pas d'ennemis dans le pays, ou plutôt il n'en avait qu'un insatiable et haineux, c'était son fils. Celui-là seul était l'assassin.

On retrouva sur le théâtre du crime des empreintes de pas chaussés de sabots se dirigeant vers la demeure de **Desbat**. Les sabots de l'accusé s'y adaptèrent parfaitement. Il fut obligé de les reconnaître sur le sol. En découvrant des grains de plomb, il y en avait dans la tête de la victime, ainsi qu'une bourre de filasse, on saisit chez **Jean Desbat** de la filasse entièrement identique à celle de cette bourre, du plomb du même poids que ceux aplatis sur le crâne du vieillard, et par conséquent du même numéro.

Enfin les voisins avaient entendu, vers 8 h 30, tirer un coup de fusil qu'ils croyaient destiné à quelque pièce de gibier et **Jean Desbat** avait un fusil. Mais il affirmait que ce n'était pas plus son fusil que lui qui avait tué son père, et il assurait n'avoir pas déchargé cette arme depuis un ou deux mois. Or, les experts qui ont examiné cette arme ont donné un éclatant démenti à l'accusé. Le fusil avait été déchargé tout récemment et rechargé peu de temps après. La teinte noire de la filasse qui servait de bourre à la charge enlevée par les experts, l'espèce de graisse produite par la fumée et l'explosion, graisse qui s'évapore bientôt, mais qui se concentre sur la bourre quand on recharge l'arme immédiatement la fraîcheur de la poudre, absolument de la même nuance que celle restant encore dans la poudrière de l'accusé, sont des témoins écrasants contre lui, et la précaution qu'il a prise de recharger sans retard son fusil montre trop que c'est bien cette arme, comme c'est bien son bras qui a donné la mort à **Pierre Desbat**.

Trente témoins, dont vingt-et-un à charge et neuf à décharge, ont été entendus.

Les dépositions de ces témoins ayant corroboré l'accusation, le jury a rendu un verdict de culpabilité, et la Cour, faisant à l'accusé **Jean Desbat** application des articles de loi qui concernent les parricides, l'a condamné à la peine de mort.

Le condamné **Desbat** est un homme de petite taille, trapu, fortement constitué. Impassible pendant toute la durée de l'audience, **Desbat** n'a laissé voir aucune émotion au moment où l'arrêt qui le frappe a été prononcé.» (« Courrier de la Gironde »)

L'article de la Gazette des tribunaux est beaucoup plus long, les témoignages à charge, à décharge et les avis d'armuriers sont relatés en détail. **Jean Desbat** fut donc condamné à mort et son exécution eut lieu place Saint-Julien (place de la Victoire aujourd'hui), à 5 heures du matin, le 26 juillet

D'après : <http://laveuveguillotine.pagesperso-orange.fr/Palmares1832.1870.html>

Jean Desbat, parricide, 42 ans, propriétaire et vacher à Lanton. Par haine et par intérêt, abat d'un coup de fusil en pleine tête, le 8 mars 1858, son père **Pierre Desbat**, 60 ans, qu'il maltraitait depuis des années et qui voulait enfin le déshériter au profit d'un voisin et ami.

Louis-Jean Bonnacarrère, 24 ans, domestique au service des **Lachapelle**. Libéré le 20 août 1857 de la Maison centrale d'Aix-en-Provence



La porte d'Aquitaine aujourd'hui

La porte d'Aquitaine, ancienne porte Saint Julien. C'est à l'architecte Portier, auteur du plan de la place Saint-Julien (aujourd'hui place de la Victoire), que l'on doit la composition de cette porte dont il dirigea la construction. Elle fut bâtie en 1753



où il avait purgé une peine de cinq ans pour vol.

A Pessac, le 3 juin 1858, profitant de l'absence de ses patrons, entraîne sous un faux prétexte la bonne **Marie Bartille**, 18 ans, dans l'étable, avant de la frapper à coups de bêche sur la tête, de l'étrangler, puis de piller la maison pour voler 1 200 francs en or et en argent, ainsi qu'une montre en or.

Prévenus la veille, à 19 heures, par l'aumônier **Nolibois**, mais ce dernier parle d'imminence, sans préciser que l'exécution aura lieu le lendemain.

Desbat est terrorisé, **Bonnecarrère** préfère consacrer quelques heures à écrire. Le greffier vient officiellement les avertir à 4 heures. Tous deux entendent la messe. **Desbat** grimpe dans la charrette en premier, en tenue parricide ⁽¹⁾, accompagné par l'aumônier, visiblement à deux doigts de défaillir. Exécution rapide, la charrette repart à la prison, et revient avec **Bonnecarrère**, impassible comme lors de son procès. Environ 20 000 personnes⁽²⁾ place Saint-Julien, plusieurs syncopes chez les femmes présentes - plus à cause de la foule que du spectacle. Une partie des spectateurs suit le convoi funéraire jusqu'au cimetière, et un cahot malencontreux faisant se déplacer une bâche permet aux curieux de voir les corps décapités dans leur caisse.

* * *

En lisant l'article consacré à **Charles Alexandre Ganié** qui « officia » ce matin-là, on y trouve un portrait et une note précise sur le montant de sa rétribution.

Ganié participa à l'exécution de **Jean Desbat** et de **Louis Bonnecarrère**, guillotins le 26 juillet 1858, puis à celle de **Jeanne Constantin**, veuve **Viéla**, le 23 octobre 1858.

A chaque déplacement il toucha 84 francs, pour frais de voyage, et sept journées de séjour à Bordeaux.

Il m'était difficile de penser lorsque j'ai commencé les recherches sur la généalogie de la famille que nous trouverions un tel exemple de la misère humaine. Personne n'avait entendu parler de cela et sans les recherches de **Sabine**, notre cousine, qui tomba sur ce fait divers tout à fait par hasard, nous n'en aurions jamais rien su. Ensuite les recherches sur ce sujet nous ont bouleversés et ont confirmé l'horreur et la barbarie de la peine capitale qui, longtemps, a attiré les foules.

Il est vrai qu'à l'époque il n'y avait pas la télévision ni les grands événements sportifs !

Quant à ce petit garçon qui perdit son grand-père et son père dans des circonstances si tragiques nous n'avons qu'une photo de lui avec son épouse.

Ils eurent dix enfants (et d'autres morts en bas-âge), quinze petits-enfants (dont mon père et la grand-mère maternelle de **Sabine**).

Merci à **Sabine** pour sa découverte, à **Daniel** dont l'aide fut précieuse pour écrire cet article et à **Dominique** pour sa lecture professionnelle.

http://ruetanesse.canalblog.com/albums/monuments_du_quartier/photos/80553887-la_porte_d_aquitaine_ancienne_porte_st_julien.html

La guillotine fut installée en 1793, place Nationale (actuellement place Gambetta) puis place des Salinières (actuellement place Bir-Hakeim) et place Saint-Julien en 1807. Les exécutions eurent lieu aussi place du repos (!) (place Gaviniès) puis le fort du Hâ où se trouve actuellement l'Ecole nationale de la magistrature.

Au début les exécutions publiques avaient lieu l'après-midi attirant beaucoup (trop ?) de monde. Elles eurent lieu alors au petit matin mais attirent 40 000 personnes (!) en 1840 et 25 000 en 1875.

* * *

Quelques liens où il est question des exécutions à Bordeaux :

<https://www.francebleu.fr/emissions/l-histoire-du-jour-avec-michel-cardoze/gironde/l-histoire-du-jour-avec-michel-cardoze-264>

<http://www.sudouest.fr/2014/08/16/les-siecles-de-la-veuve-1643598-2780.php>
(Une étude des différents endroits où a fonctionné la guillotine a été faite par D. Salmon)

http://www.cahiersdarchives.fr/index.php?option=com_content&view=article&id=16&Itemid=137

<http://www.sudouest.fr/2012/03/06/les-oublies-de-la-chartreuse-651281-2780.php>

http://www.cahiersdarchives.fr/index.php?option=com_content&view=article&id=76:1858-jeanne-viela-derniere-femme-guillotinee-en-public-a-bordeaux&catid=21&Itemid=101

Liste des condamnés à mort de 1832 à 1869 :

<http://laveuveguillotine.pagesperso-orange.fr/Condamnations1832-1869.html>
(l'exécution de **Jean Desbat**)

(1) Il y avait donc une « tenue spécifique » pour les parricides

(2) 20 000 personnes place de la Victoire, à 5 heures (selon la police ou selon les organisateurs)



Fils de Jean Desbat et de sa femme pour le mariage d'une de leurs petites filles en 1926

Nous profitons de l'article précédent sur l'événement tragique qu'a connue les ascendants de la famille de **Yves SARRAT** et vous rapporter cet article signé par **D. Salmon** sur internet.

Les périples de la guillotine à Bordeaux

Sous l'Ancien régime seuls les criminels de haut rang et les nobles sont exécutés par décapitation, châtement jugé moins cruel et infamant.

La pendaison, l'écorchage, la strangulation ou l'écartèlement sont réservés au mauvais peuple.

Dès 1789, tortures et supplices sont bannis.

Le décret du 25 septembre 1791 proclame, dans un alexandrin resté fameux : « Tout condamné à mort aura la tête tranchée »

A Bordeaux, la guillotine sera successivement adulée, rejetée ou ignorée...

Au matin du 23 octobre 1793, des bruits sourds réveillent les riverains de la place Nationale (aujourd'hui place Gambetta). Des hommes s'affairent à monter une machine destinée à trancher les têtes.

Pendant dix mois la guillotine est installée en permanence. Le sordide spectacle est quasi-quotidien. Près de 300 personnes vont être suppliciées. Riches, pauvres, laïcs, religieux, nobles, députés, citoyens ordinaires, elle n'épargnera aucune catégorie.

Les Bordelais, enthousiastes au début, se lasseront vite du sang. Mais ils seront encore nombreux pour voir tomber la tête de **Lacombe**, le terrible président de la commission militaire.

La période révolutionnaire passée, la guillotine restera souvent dans sa remise. La peine de mort n'en sera pourtant pas abolie, pas plus que la décapitation.

A la fin du XVIII^e siècle et au début du XIX^e siècle, « **la veuve** » reprend du service place extérieure des Salinières (aujourd'hui place de Bir-Hakeim) pour supplicier les droits communs. C'est un endroit calme, situé près de la Garonne. Les travaux de construction du pont de pierre rendent rapidement les exécutions impossibles.

En rejoignant, en 1806, la place d'Aquitaine (aujourd'hui place de la Victoire), les exécutions vont changer de nature. La peine doit être exemplaire.

Jusqu'en 1832, les macabres cérémonies ont lieu l'après-midi. Elles se déroulent ensuite au petit matin, ce qui n'empêche pas des milliers de badauds d'y assister.

En 1840, le supplice d'**Elicabide**, auteur d'un triple meurtre abominable, attire 40 000 personnes.

Puis, en 1875, après le décret **Crémieux**, qui voulait faire disparaître le côté spectacle du châtement, la machine émigre place du Repos (aujourd'hui place Gaviniès), plus près du fort du Hâ où sont emprisonnés les condamnés, mais aussi du cimetière de la Chartreuse.

En envoyant la guillotine à la campagne, les autorités espéraient sans doute trouver la sérénité. Deux crimes extraordinaires, celui de Cubnezais en 1875 et celui de Lormont en 1876, se concluront par deux exécutions spectaculaires. Plus de 25 000 spectateurs assisteront, comme au théâtre, au supplice de **Jean-Baptiste Pascal. Aurusse**, le brave soldat assassin, y sera le dernier exécuté en 1891.

Au XX^e siècle, la guillotine termine son périple bordelais à la maison d'arrêt du Hâ, dans le centre-ville. Les nuits sanglantes, les abords de la prison sont bouclés par les forces de l'ordre. Quelques dizaines de témoins sont autorisés à franchir la porte pour conserver le caractère public aux exécutions.

Quand il s'agit d'apercevoir les vedettes des assises, des milliers de curieux se bousculent dans les rues avoisinantes.

1793 - 1794, durant la terreur révolutionnaire. Soixante-dix-sept droits communs, suivront aux XIX^e et XX^e siècles.

* * *

Pour Michel Serres : " La plus belle invention de l'humanité, c'est l'abolition de la peine de mort. C'est un progrès non pas politique mais humain, une hominisation, une bifurcation de l'humanité. Nous étions des bêtes, nous devenons des humains. "

* * *

De la populace en délire qui acclame la chute de la tête de **Lavau-Guyon**, en octobre 1793, au petit comité qui assiste à la décollation de **René Pons**, en juin 1960, que d'humanité durement conquise !

Ce sera le 18 septembre 1981, par 363 voix contre 117, que l'Assemblée nationale adoptera, après deux jours de débats, le projet de loi portant sur l'abolition de la peine de mort présenté, au nom du Gouvernement, par Robert Badinter, garde des Sceaux, ministre de la justice.

Le dernier exécuté en public sera **Pierre Delafet**, le 23 novembre 1933. Ce cultivateur de Moirax (Lot-et-Garonne) parti chez des amis, était revenu en bicyclette dans la nuit pour tuer les six personnes de sa famille avant de retourner tranquillement se coucher. Un journaliste écrira : " Il est allé à la guillotine comme s'il allait au café ".

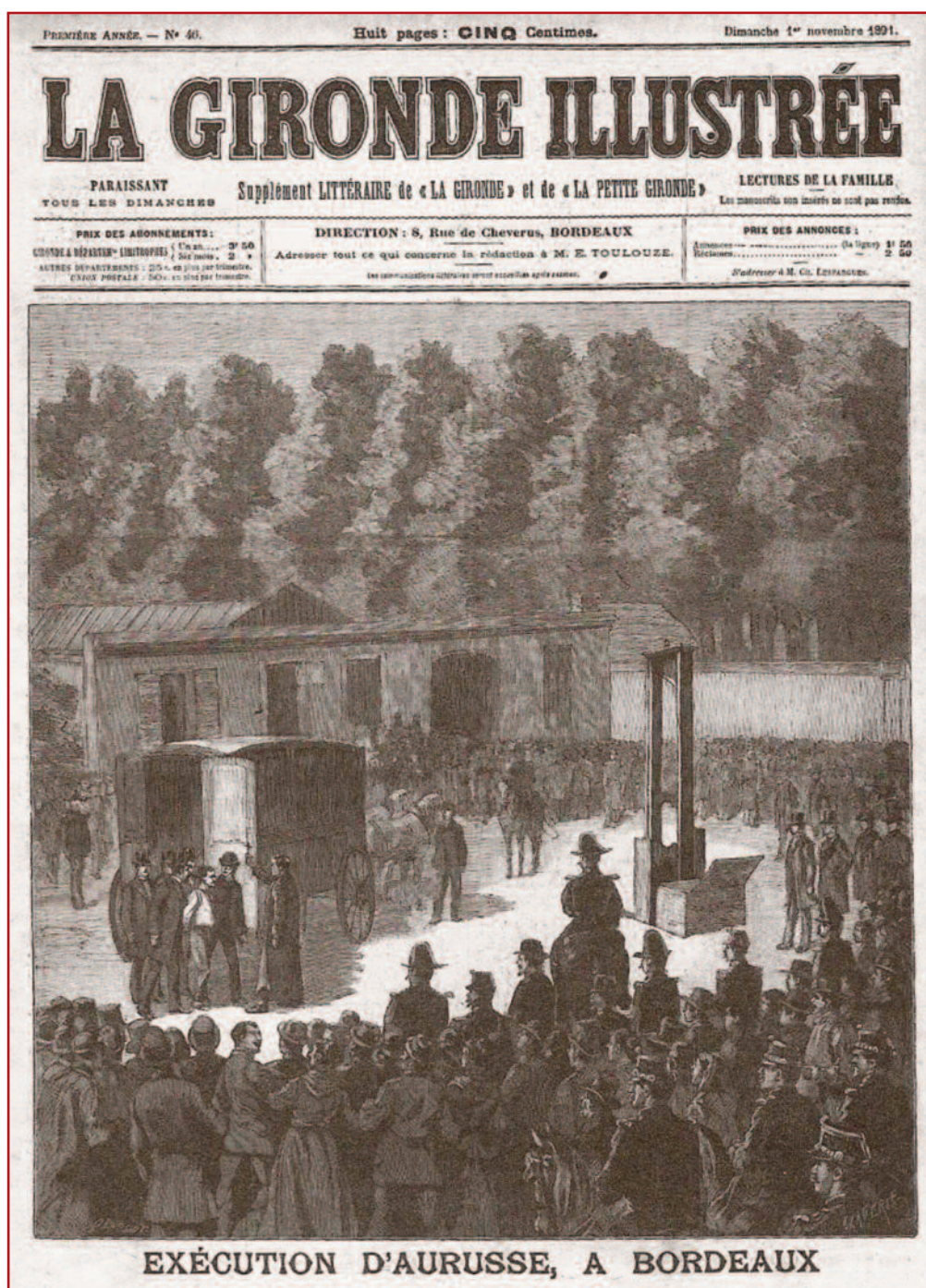
A partir de 1941, la cérémonie expiatoire se déroule à l'abri des regards, dans la cour même de la prison, en présence des seules personnes légalement autorisées. La machine est seulement déplacée de quelques mètres. C'est une femme qui sera la première personne exécutée en petit comité : l'empoisonneuse **Elisabeth Lamouly**. Il n'y avait pas eu de femmes guillotonnées en France depuis le XIX^e siècle.

Pétain refuse la grâce. L'exécution est horrible ; la condamnée devient folle, elle se débat, il faut l'attacher. Du coup la publicité faite à cet événement est particulièrement discrète.

Au matin du 21 juin 1960, après avoir tranché la tête de **René Pons**, le parricide de Montpeyroux, la guillotine est démontée. Elle repart pour Paris avec **Obrecht**, l'avant dernier bourreau. Elle ne reviendra plus.

Ainsi, au gré des évolutions de l'opinion publique et des lois, Bordeaux aura expérimenté cinq emplacements pour éliminer ses mauvais sujets. A chaque endroit, son rituel et ses témoins.

En cent soixante-sept ans, il y aura trois cent soixante-neuf guillotins à Bordeaux : trois cent vingt et un hommes et quarante-huit femmes. La très grande majorité l'ont été au cours du terrible hiver



A Bordeaux, autour de Montesquieu, s'est forgée la « Pensée humaniste » au début du XVIII^e siècle
Puis des personnages fameux ont marqué la Gironde de leur empreinte : Martinez de Pasqually,
La Fayette, Victor Louis, les Girondins, le duc Decazes, Emile et Isaac Péreire, Gustave Eiffel...

Bordeaux... cité maçonnique



Extrait d'un article, **Dominique MIRASSOU** résume ici l'établissement de la franc-maçonnerie à Bordeaux et nous montre quelques documents architecturaux soulignant l'empreinte donnée à notre ville

Inscrite au patrimoine mondial de l'Unesco depuis le 28 Juin 2007, la ville de Bordeaux recèle des trésors culturels dont certains sont moins connus du grand public.

Elle est ainsi l'une des premières cités de France au XVIII^e siècle à accueillir la franc-maçonnerie, dans le sillage des Lumières, à peine vingt ans après la fondation de la Grande Loge d'Angleterre (1717).

Du plus célèbre des francs-maçons bordelais, **Montesquieu**, à quelques loges emblématiques comme l'Anglaise ou l'Étoile du progrès, l'histoire de la franc-maçonnerie bordelaise jusqu'à nos jours est étroitement liée à celle de l'Histoire de France. **La franc-maçonnerie voit le jour à Bordeaux, avec la Loge anglaise, fondée le 17 Avril 1732** par trois Irlandais : le capitaine **Martin Kelly**, **Nicolas Staimton** et **Jonathan Robinson**, trois officiers de marine qui avaient des activités commerciales à Bordeaux.

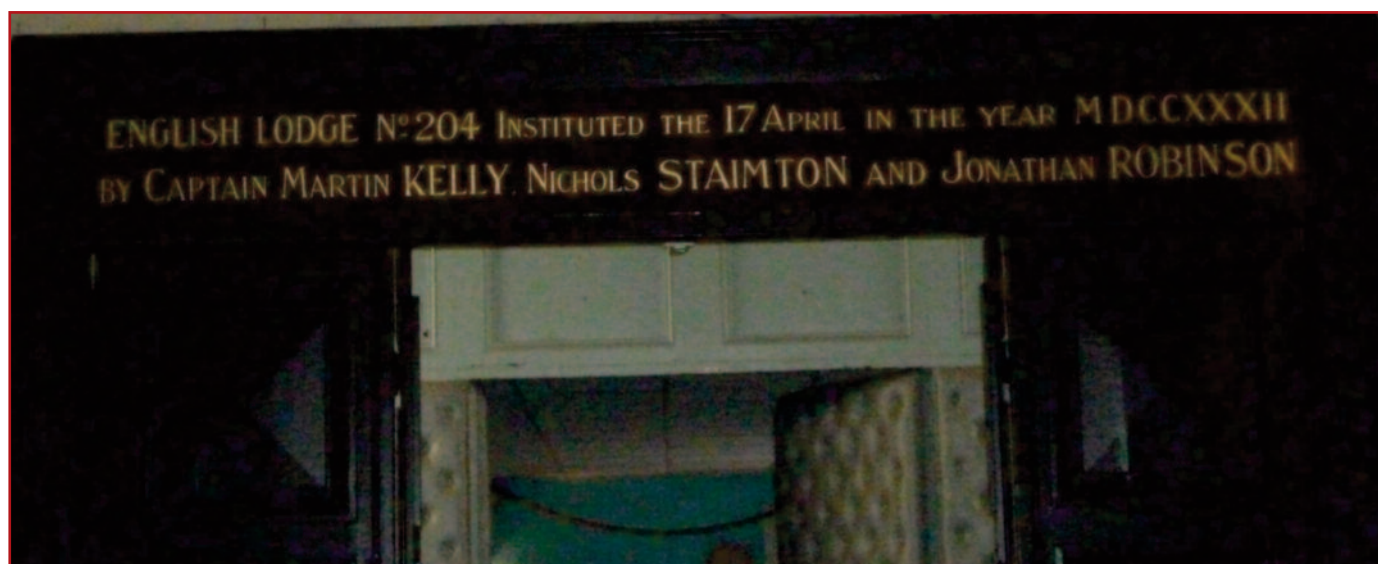
Dans la première moitié du siècle, il existe à Bordeaux quatre loges : L'Anglaise (1732), La Française (1740), La Parfaite Harmonie (1744), l'Amitié ou Amitié Allemande (1746).

A l'exception de l'Anglaise qui figure sur le registre de la Grande Loge d'Angleterre, les autres loges sont affiliées à la Grande Loge de France.

Tout au long du XVIII^e siècle, la franc-maçonnerie bordelaise regroupe les élites commerciales, parlementaires, juridiques et culturelles, ainsi que de nombreux prêtres, et ce malgré les condamnations papales réitérées. La Loge l'Harmonie est perçue comme une loge d'avocats, la loge la Française regroupe un très grand nombre de parlementaires.

A la veille de la Révolution française, on comptait plus de 3 000 maçons à Bordeaux sur près de 110 000 habitants, les loges bordelaises interrompirent leurs activités pendant la Révolution.

Au XIX^e siècle, on peut affirmer que les loges furent un lieu d'expression pour les Libéraux et les Républicains, même si une grande



partie de leurs activités était consacrée à la bienfaisance. Ce fut le cas en particulier après la guerre de 1870 où le secours aux blessés et l'aide aux veuves furent organisés, grâce aux fêtes maçonniques qui eurent lieu régulièrement jusqu'en 1884.

Pendant la Commune, les loges poursuivirent leurs activités. Il y eut comme partout des Communards et des anti-Communards chez les francs-maçons. **Emile Fourcand**, maire en 1870, était lui-même vénérable de sa Loge. De façon générale, les loges ont par ailleurs combattu pour la laïcité.

Pendant la Seconde Guerre mondiale, les locaux de réunion des francs-maçons devinrent le foyer du soldat allemand. Plusieurs vénérables auraient eu le temps de cacher une partie des archives dans un caveau du cimetière de la Chartreuse, mais personne ne put les retrouver ...

Quelques personnalités, quelques loges à l'identité forte marquent la franc-maçonnerie bordelaise. Pour autant on ne saurait parler de spécificité bordelaise, pas plus que pour une autre région.

L'histoire de la franc-maçonnerie bordelaise reflète les grandes tendances nationales, pour la simple raison que les valeurs qu'elle véhicule depuis le XVIII^e siècle, et qui sont héritées des Lumières, ont évolué en même temps que s'écrivait l'histoire des révolutions, des guerres, de la III^e République, de la laïcité.

Les femmes furent longtemps exclues de cette fraternité. Elles ne furent véritablement admises qu'au moment de la création du Droit Humain (mixte) et de la Grande Loge féminine de France (exclusivement féminine). A Bordeaux la première loge du Droit Humain fut la loge Ordre et Progrès n°51 (1913), et la première loge de la Grande Loge féminine de France, Lumière d'Aquitaine, n°53 (1974).

Aujourd'hui le paysage maçonnique bordelais offre une grande diversité, il est masculin, féminin et mixte, et toutes les obédiences sont représentées.

Le XVIII^e siècle, siècle d'or pour la ville de Bordeaux, est sans conteste le temps des grands bâtisseurs.

Les intendants-urbanistes, qui s'y succèdent à partir de 1720 avec l'intendance de **Claude Boucher**, sont à l'origine d'une véritable métamorphose du paysage urbain bordelais. Au cours de cette période d'intense

dynamisme architectural, les fortifications de la ville médiévale disparaissent, les grandes allées sont tracées, la cité entière s'ouvre sur l'extérieur par son activité portuaire florissante.

Dans ce contexte d'essor économique et culturel, un grand nombre de demeures bourgeoises voient le jour et servent de support à une multitude d'ornements riches et variés, souvent allégoriques.

Le Grand-Théâtre est de loin l'ouvrage le plus cité en référence à l'influence maçonnique sur le patrimoine architectural de la ville (la première pierre fut posée par le **duc de Chartres**, alors Grand Maître du Grand Orient de France, en 1773). Conçu par l'architecte et franc-maçon **Victor Louis**, (qui avait pour mécène le **duc de Richelieu**, lui aussi initié) il est peut-être le plus majestueux, mais pas le seul édifice dont l'architecture porte l'empreinte de la maçonnerie.

On trouve en de nombreux endroits de la ville, une multitude d'ornements qui célèbrent l'art de bâtir, dont certains, par leur nature et leur disposition, s'inscrivent parfaitement dans la symbolique maçonnique. De nombreuses adresses en témoignent clairement .

On fantasme beaucoup sur les francs-maçons, leur poids dans les couches influentes de la société et leur rôle."Nous sommes une société discrète mais pas secrète", relativise un membre éminent de la maçonnerie bordelaise.

On dit qu'à Bordeaux son poids est plus important qu'ailleurs. Mais on prétend l'inverse aussi.

Il existe en tout cas un endroit, pas secret mais discret, où plusieurs obédiences - c'est-à-dire des fédérations de loges qui travaillent dans un même état d'esprit - se retrouvent régulièrement : l'immeuble de la rue Ségalier, à côté de la place des Martyrs-de-la-Résistance.



L'architecte Victor LOUIS

Le Maréchal de Richelieu, petit-neveu du Cardinal, le fait venir à Bordeaux - où il est gouverneur de Guyenne - pour construire le théâtre de la ville, aujourd'hui appelé Opéra national de Bordeaux



Jacques-A. GABRIEL, premier architecte du Roi, et **Victor LOUIS**

L'endroit a toujours abrité des réunions animées, sauf pendant la Seconde Guerre mondiale et l'occupation allemande. Les symboles ont alors été saccagés. Le local qui sert aujourd'hui de grande salle de restauration fut même à l'époque un foyer pour les soldats allemands et en haut une salle de spectacle. De cette époque reste une inscription étonnante, en allemand, gravée dans la pierre à l'entrée et protégée par une plaque : "Les pistolets ne doivent pas être laissés au vestiaire." Dessous, les frères maçons ont ajouté : « Nous, nous laissons nos métaux à la porte du temple. »

Seul détail frappant : un des deux soutiens du balcon comporte, sur sa face, l'équerre et le compas. De chaque côté, un soleil, une lune et des astres sont imbriqués, comme autant de symboles francs-maçons. En fait, l'immeuble tout entier, comme un autre situé au fond de la cour, accueille depuis le XIX^e siècle plusieurs représentations d'obédiences maçonniques : les plus anciennes, comme le Grand Orient de France, fondé en 1773, la Grande Loge de France, le Droit humain, la Grande Loge traditionnelle et symbolique Opéra, la Grande Loge mixte universelle et la Grande Loge féminine de France.

Ici, le local le plus impressionnant, avec ses nombreux symboles - b r e u x r i c h e - décor mural au fond avec l'œil divin, les colonnes, la voie lactée au plafond et le sol mosaïque noir et blanc - se nomme l'« Anglaise 204 » ainsi dénommée dès l'origine. Elle fut une des premières loges de province, avec celles de Niort et de Bayonne, pour la grande région.



* * *

A remarquer les documents suivants qui marquent l'empreinte de la franc-maçonnerie à Bordeaux (le cours d'Albret en médaillon dans le texte).



Boulevard du Président Wilson



Rue de Cheverus



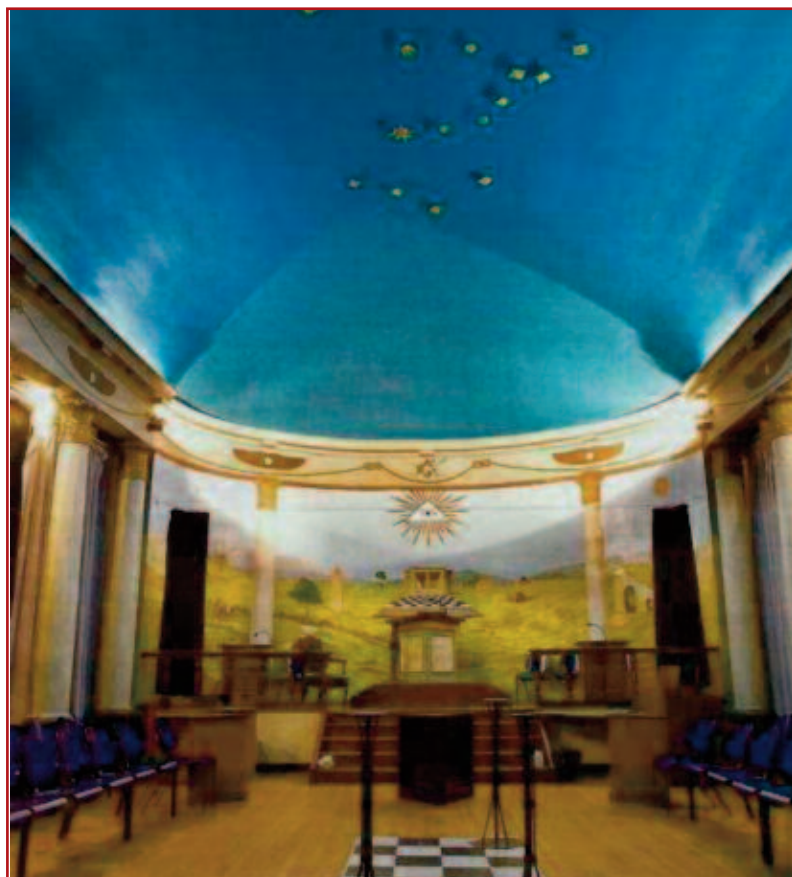
Boulevard Godard



Rue de Pessac



Rue Sauteron

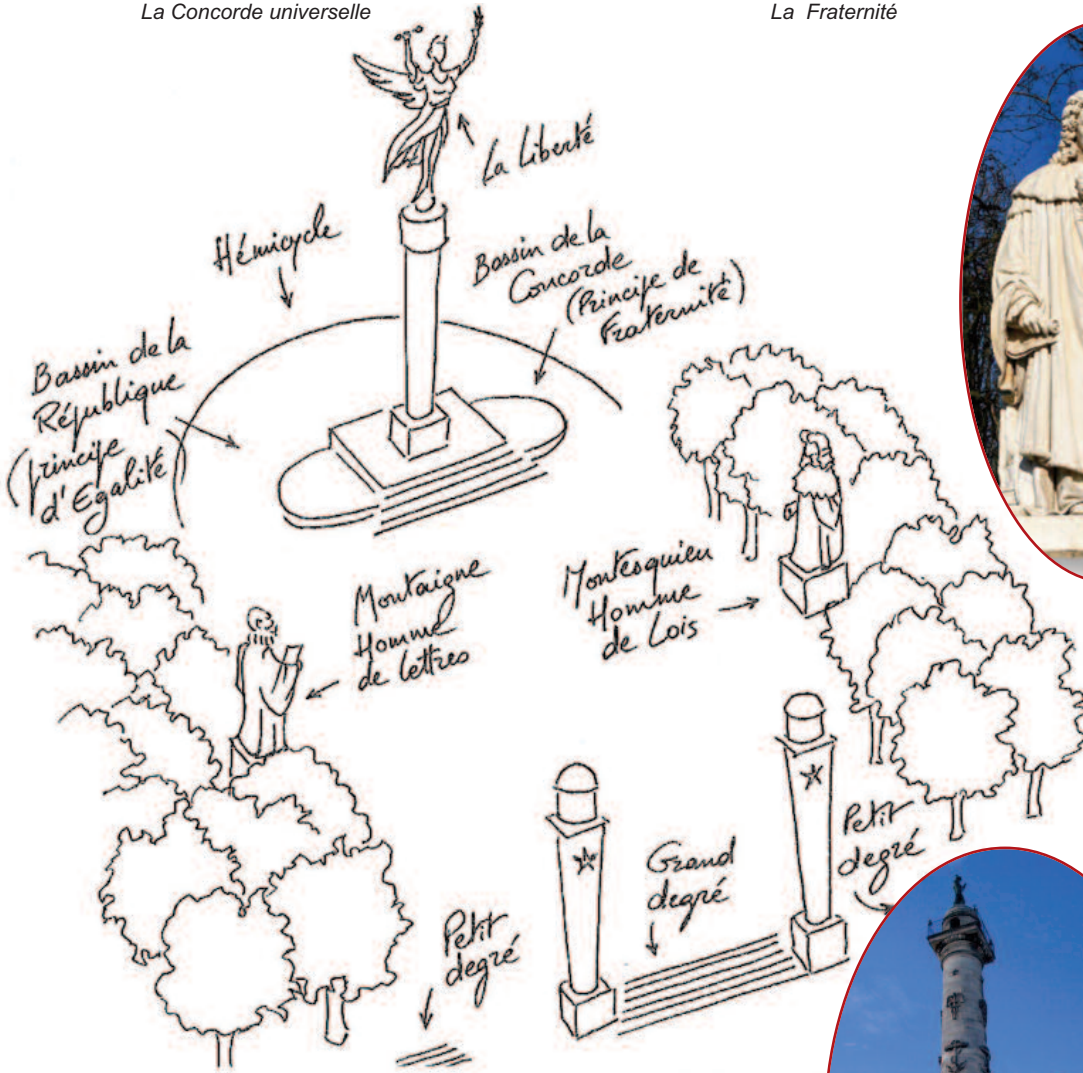




La Concorde universelle

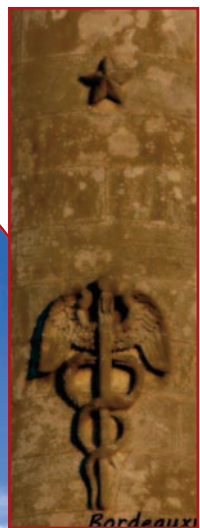


La Fraternité



Montesquieu sur la place des Quinconces

Monument des Girondins



Les Colonnes rostrales



Le Bassin de la Concorde



Le Bassin de la République

Bacalan

L'étude généalogique nous apprend énormément
sur l'histoire familiale, économique et sociale d'un quartier

Marie-Hélène Roy

en accompagnant son article avec un poème écrit en 1990 par **Georges Guichemerre**
nous prouve ici tout son attachement à ce quartier nord en bordure du fleuve Garonne
où elle a passée toute son enfance et y réside encore aujourd'hui...

Mon Quartier

*Que tu es beau, Ô mon Quartier !
Et combien tu es sympathique.
De tous les quartiers de Bordeaux
Tu es le seul, tu es l'unique.*

*Tu possèdes un je-ne-sais-quoi
Qui te rend des plus attachant
Et qui laisse les gens pantois
Quand je dis « j'aime Bacalan ! »*

*Et oui, je t'aime, Ô mon quartier !
Puisque, bien sûr, tu m'as vu naître,
Et grandir, et puis m'évader,
Ce qui m'a fait mieux te connaître.*

*Quand je te retrouve aujourd'hui,
Après tant d'années de distance,
Ma mémoire n'a pas d'oubli
En comparant la dissemblance.*

*Mon école où j'ai tant appris
A disparu, et c'est dommage !
Nous l'appelions « Collège Blanqui »
En étudiant avec courage !...*

*Quand je regarde ton clocher,
Si modeste, si minuscule,
Je dis, avec tout mon respect,
Ils ont construit un édicule !*

*Et pourtant, pour les jours de liesse,
Quand ses cloches carillonnaient,
Tout le quartier plein d'allégresse,
Aimait à se retrouver.*

Le nom de Bacalan n'apparaît qu'en 1650. Avant cette époque ce lieu s'appelait « Magran ». Il ne fait aucun doute qu'**Arnaud de Bacalan** et sa magnifique demeure, aujourd'hui disparue, sont bien à l'origine du nouveau nom de la cité et, par la suite, du nom du quartier.

En effet, les « **de Bacalan** » sont une grande famille des XVII^e et XVIII^e siècles. Ils arrivent d'Auvergne et s'installent dans diverses localités de la région. C'est semble-t-il pour cela que l'on trouve ce nom dans plusieurs lieux du département.

Pour nous, à Bordeaux, nous nous intéresserons ici à un descendant de cette famille, **Arnaud de Bacalan**. Il fut avocat général à la Chambre de Guyenne à partir de 1635 en succédant à son père **Jean de Bacalan**.

Il fait donc construire une magnifique demeure à l'extérieur de la ville, au bord du fleuve la Garonne, avec de beaux jardins tout autour, un endroit de rêve pour recevoir des personnalités importantes. Il aura un rôle durant la Fronde*.

* On a donné le nom de Fronde à la période de troubles qui ont agité la France pendant la minorité de Louis XIV, d'août 1648 jusqu'en 1653. Ce nom vient de ce que les factieux avaient été comparés à des enfants qui jouent à la fronde.

La vie des écoles de Bacalan

(A travers la vie de mes parents)

Mon père, **René Roy**, né en 1900, a fait ses études d'instituteur à l'École normale des garçons de Saint-André-de-Cubzac. Il les termine un peu plus tôt car les futurs instituteurs devaient remplacer les maîtres partis à la guerre de 1914-1918. Il fit alors un stage à l'école de Bacalan.

Ma mère, **Marguerite Dubourg**, née en 1902, a fait ses études d'institutrice à l'École normale de Bordeaux.

Après leur mariage, en 1923, ils sont nommés à Lacanau-de-Mios où ils font la connaissance de **Armand Rôdel**, petit-fils de **Désiré Rôdel**, qui fut désigné par **Nicolas Appert** pour créer une fabrique de conserves pour les Magasins généraux de la Marine.

Nicolas Appert (1750-1841) avait constaté dans son métier de confiseur qu'aucun procédé de conservation de produits alimentaires ne préservait le goût du produit frais.

C'est en 1806 qu'il invente une méthode qui a pour principe de débarrasser les aliments de l'oxygène qu'ils contiennent en les faisant bouillir au point juste de leur cuisson et en les enfermant ensuite dans des boîtes de fer blanc, elles-mêmes chauffées au bain marie.

En 1939, déclaration de la Deuxième Guerre mondiale. Mon père y part et y est fait prisonnier. A son retour de captivité en 1941, mes parents seront nommés à Bacalan.

*Sans que ce soit une psychose,
On côtoyait, de-ci, de-là,
Des chasseurs, des pêcheurs d'alose,
Le pharmacien, le bureau de tabac !*

*Mais la chose la plus exquise,
Qui s'est gravée dans mon regard,
C'est d'avoir vu la rue Achard,*

*Transformée en « rue de Venise » !
Quand la Garonne, pas gentille,
Débordait, toujours, au printemps,
Soit à la rame, ou à la godille,
Les bateaux passaient lentement !*

*Quel autre quartier de la ville
Peut se flatter d'en voir autant !*

*Et quand le BAC, cher à mon coeur,
Disputait un match « aux Platanes »,
Combien y a-t-il eu de castagnes
Distribuées avec ardeurs !*

*Mais ça, il ne faut pas le dire,
Ça se passait, donnant, donnant !
Beaucoup de gens aiment médire,
On est fair-play à Bacalan !*

*Mais le temps passe et tout s'efface,
Et mon quartier est toujours là !
Aussi riant, aussi vivace,
Avec ses filles, avec ses gars !*

*Alors, laissez-moi redire,
Avec amour, avec l'accent,
Et dans un grand éclat de rire,
C'est mon quartier, c'est Bacalan !*

*Si le nombre de pieds n'est pas exact,
C'est que mon coeur écrit avec trac !
Je demande pardon à ma gentille muse,
D'avoir pris pour violon mon humble cornemuse !*

Georges Guichemerre

Poètes à ses heures



*Sur la photo, mon père **René Roy**,
le deuxième en partant de la gauche
avec ses collègues instituteurs
de l'école Blanqui,
rue Charles-Martin,
dans les années 50.*

La première école fondée en 1866 par le curé de la paroisse Saint-Rémi, sous la direction des Frères de la Doctrine chrétienne, transformée en 1871 en école communale, se trouve rue des Etrangers. Elle a été transférée en 1882 sur la place Buscaillet, à l'angle de la rue de New-York et de la rue des Antilles (aujourd'hui rue Blanqui).

Cette école sera démolie par le bombardement du 17 mai 1944. Les élèves seront alors évacués dans la campagne environnante. Ils trouveront refuge à Saucats où mon père fut témoin du drame de la Ferme de Richemont où des étudiants du lycée Montaigne furent fusillés par les Allemands.

* * *

La famille revient à Bordeaux en 1945 et les élèves réintègrent progressivement l'école. Celle-ci partage les locaux de l'école des filles (la première école de filles était à la place de l'école des garçons de la rue des Étrangers qui sera transférée en 1889 rue de Lormont, aujourd'hui rue Achard).

L'école occupera ensuite le bâtiment de la crèche, place Buscaillet (c'était un pré, sorte de bas-fonds amas de résidus où broutait l'âne d'un vieux ferrailleur).

Sur cet emplacement sont construits en 1937 les bâtiments des bains-douches et de la crèche par l'architecte **Pierre Feret**.



*Ce qui reste de l'école Blanqui après le bombardement de 1944
(Photo M. Monfort dans «Bacalan Story»)*



*Anciens bains-douches
et crèche, aujourd'hui
bâtiments administratifs*



Les employeurs des usines donnaient des bons de douches aux ouvriers : un ou deux par semaine, beaucoup de foyers ne possédaient pas de salle de bain.

A la fin de la guerre, la totalité de l'école des garçons déménage dans des baraquements allemands, l'ensemble s'étendait de la rue Joseph-Brunet à la piscine Tissot qui servait de réserve d'eau aux Allemands. Les baraquements sont démolis et est édifiée la première cité bordelaise : la cité Claveau, de 1951 à 1959.

M^e Jean Claveau, avocat et premier substitut au Parlement de Guyenne, fait en 1582 l'acquisition des terrains et composa le domaine qui, à partir de cette époque, est indiqué dans tous les actes sous le nom de « **Bourdieu de Claveau** ».

L'école fut définitivement construite rue Charles-Martin. Dès la première rentrée en 1952, on y trouve aussi une école des filles, une maternelle.

Mon père, avant de partir à la retraite, avait créé les classes de sixième et cinquième. En 1990, le nouveau collège ouvre après une reconstruction.

L'école des garçons, qui deviendra collège, malgré ses multiples déménagements, a gardé le nom de Blanqui. Mon père y a travaillé jusqu'à la prise de sa retraite en 1957.

Le quartier comprenait beaucoup d'établissements

● En 1750, **l'Établissement Catherineau** est sans conteste l'entreprise la plus ancienne de Bacalan. Durant les XIX^e et XX^e siècles, l'activité était essentiellement consacrée au moulage du bois pour la fonderie (construction de moules en bois pour couler les hélices de bateau).

Autrement dit un travail du bois très précis dont la qualité relevait exclusivement de l'ouvrier qui ne disposait pas, jusqu'à une période récente, des outils informatiques.

L'établissement, pendant la période 1930-1960, se diversifie dans la fabrication des chambres froides et agencement de bateaux. En 1961, la crise économique sévit dans la construction navale et les qualités d'ouvriers ébénistes des établissements sont reconvertis dans l'aménagement intérieur d'avion de luxe (avions Falcon et hélicoptères).

● En 1786-1788, construction du **Magasin des vivres de la marine**, par **Jean Teulère**, rue

Achard. Équipé d'une cale et d'appontement sur la Garonne, il est destiné au dépôt et à la préparation des vivres pour la Marine royale.

Il est déchu en 1870 au profit de Rochefort qui reprendra cette activité en 1982.



Façade du magasin aux vivres sauvegardée rue Achard

Deux pavillons sont sauvegardés place Victor-Raulin avec le Magasin des vivres de la Marine rue Achard.

● En 1850, Bordeaux dispose de dix-sept chantiers de construction navale, dont cinq dans le quartier de Bacalan. Depuis 1851 **Lucien Arman** a pris la suite de son oncle, **Jean-Baptiste Coureur**, et en particulier les **Chantiers de Bacalan**.

● En 1885, une petite station gazométrique et établie au chemin de Labarde. En 1919, la ville de Bordeaux crée la **Régie municipale du gaz et d'électricité**. Elle dispose d'appontement sur la Garonne pour les chalands chargés de charbon.

● En 1886, le ministère de la guerre construit une **fabrique d'éther sulfurique**.

Dépendant de Bordeaux jusqu'en 1920, cette usine est reprise en compte à cette date par la Poudrerie de Saint-Médard-en-Jalles qui en fait, successivement, une annexe de carburant, une S.M.E. (Station magasin essence) et enfin un C.R.E. (Centre de ravitaillement des essences) pour ravitailler les armées de la IV^e Région militaire.

Le dépôt ferme en 1995 et le terrain est racheté par la ville de Bordeaux pour y accueillir la salle polyvalente Point-du-Jour Pierre Tachou.



Lucien Arman architecte naval

Point-du-Jour Pierre Tachou rue Joseph-Brunet

- C'est au début du XV^e siècle que l'on voit la première raffinerie de sucre à Bordeaux. La **raffinerie Saint-Rémi** tombe dans l'emprise du groupe **Begin-Say** et concentrera pleinement sa production en 1920.



Raffinerie Saint-Rémi

Elle raffine alors les sucres antillais et réunionnais en employant quelque 1 000 ouvriers. Elle fermera en 1984.

- En 1910, à l'entrée de la rue Achard avec prolongement au-delà de la rue Blanqui, **Dyle et Bacalan**, employant 1 900 personnes pour la construction des navires wagon-tram, etc.

Ce chantier est visité en septembre 1910 par le président de la République Armand Fallières.

- Fondation de l'**Huilerie Franco-Coloniale** par deux importateurs d'arachides, MM. **Vézia** et **Chabanal**. Cette usine est située au nord des docks, en bordure de la rue de Gironde. Elle développe sa production après la guerre au point d'employer 350 personnes.



Huilerie Franco-Coloniale

En 1928, c'est la première huilerie

en France à extraire à l'aide de presses hydrauliques automatiques. Arrêtée totalement entre 1940-1945, elle fut endommagée sévèrement par les bombardements visant les bassins à flots puis est rachetée par la **société Calvet-Delft**. Elle emploie alors 250 personnes. Cette unité fermera en 1969.

- En 1929, construction à Bacalan d'une **usine d'incinération des gadoues** (ordures ménagères). Elle utilise la chaleur de combustion des ordures ménagères pour la production de vapeur transformée en électricité, d'où la promiscuité avec la centrale électrique du chemin de la Palu (terrain marécageux). Elle s'est arrêtée de fonctionner en 1944.

- En 1941, construction d'un **bunker pour les sous-marins allemands**. Il est construit en bordure du bassin à flot n° 2 et doit

abriter quarante-trois sous-marins. L'organisation **Tolt** a utilisé 2 500 prisonniers de toutes nationalités. La construction occupe 43 000 m², mesure 345 mètres de large sur 165 mètres de long et 19 mètres de haut. La toiture en béton a une épaisseur de 3,5 m et comprend onze alvéoles.

- En 1951 et 1954, 360 maisons individuelles de type social sont construites. C'est le village de Claveau.

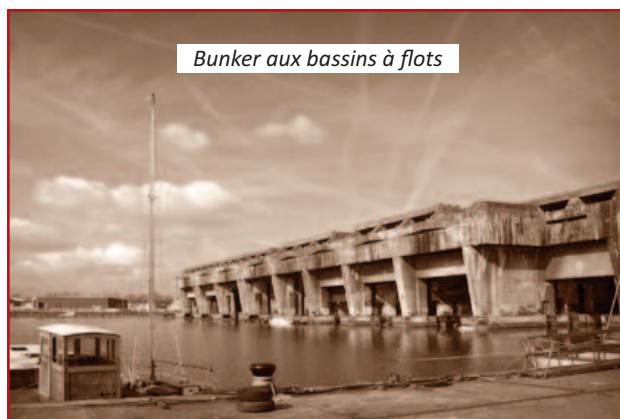
- En 1956-1960, construction de la **Cité lumineuse**. Elle compte 360 logements et forme une grande courbe de 200 mètres de long sur 11 mètres de large avec quinze niveaux.

Elle est démolie en 1997 et laisse place aujourd'hui à une résidence de soixante-douze appartements.

- En 1960, pose de la première pierre du **pont d'Aquitaine**. C'est un pont suspendu de 679 mètres de long et 20 mètres de large qui est mis en service le 6 mai 1967.

- Tous les vieux Bacalanais ont connu la « **merdasserie** ». Il n'y avait pas de tout-à-l'égout dans l'agglomération. Les excréments humains se déversaient dans des fosses étanches que des sociétés privées venaient vider. On utilise des tinettes, sorte de barriques coniques en bois, que l'on charge dans des remorques tirées par des chevaux.

La « merdasserie » est constituée d'un grand bassin en ciment avec un quai d'où les chargements se vidaient. Avant l'été, on étendait la « merde » sur les terrains environnants afin qu'elle sèche, puis elle était vendue comme engrais pour les maraîchers afin d'enrichir la terre de leurs potagers. L'activité perdue jusqu'en 1962 où les méthodes de retrait des déjections humaines évoluent vers d'autres techniques d'épuration, l'épandage n'étant plus, si l'on peut dire, en « odeur de sainteté ».



Bunker aux bassins à flots

On ne pouvait pas ne pas parler de la morue !

Bordeaux hérite au XVIII^e siècle de l'activité de séchage de la morue qui se concentre sur les palus de Bègles. Au début du XX^e siècle existaient trente sècheres à Bègles sur les trente-sept dans toute la France.

Un peu avant la Première Guerre mondiale les armateurs de chalutiers décidaient de se replier sur Bordeaux, tendance qui se confirme en 1920 avec l'arrivée de plusieurs sociétés implantées jusque-là en Bretagne ou Normandie.

Apparition en 1930 de chalutiers sauteurs à propulsion Diesel (Jutland (1933), Finlande (1937)). La flotte décimée pendant la Seconde Guerre mondiale fut reconstituée avec l'aide de l'État à Bordeaux : onze chalutiers débarquaient 16000-20000 tonnes de morues vertes. A Bacalan, début février 1951, les morutiers étaient rassemblés dans le bassin à flots n° 2.

Le dimanche précédant le départ avait lieu « le pardon des terres-neuves », fête célébrant le départ des chalutiers.

L'archevêque de Bordeaux procédait à une bénédiction depuis un bateau en allant de navire en navire accompagné de lâchés de pigeons, sirènes, fanfares. Ils venaient saluer les morutiers qui partaient le lendemain vers terres neuves...

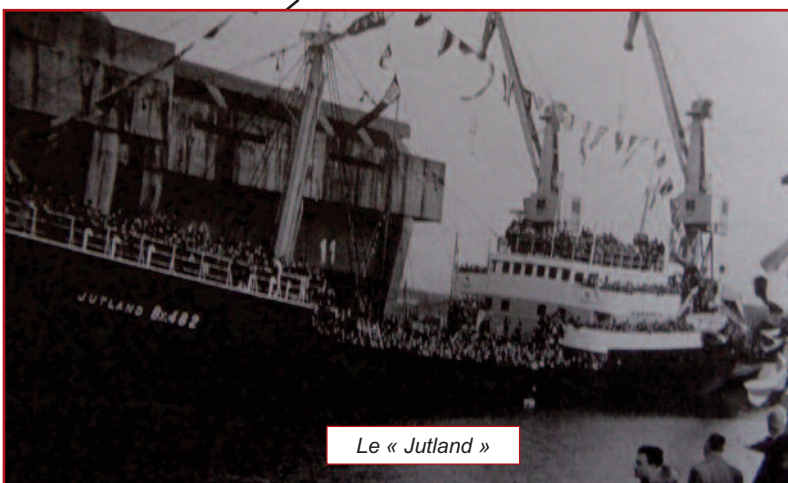
Sources :

« *Bacalan Story* », de Didier Periz, la saga d'un quartier de Bordeaux de 1900 à nos jours.

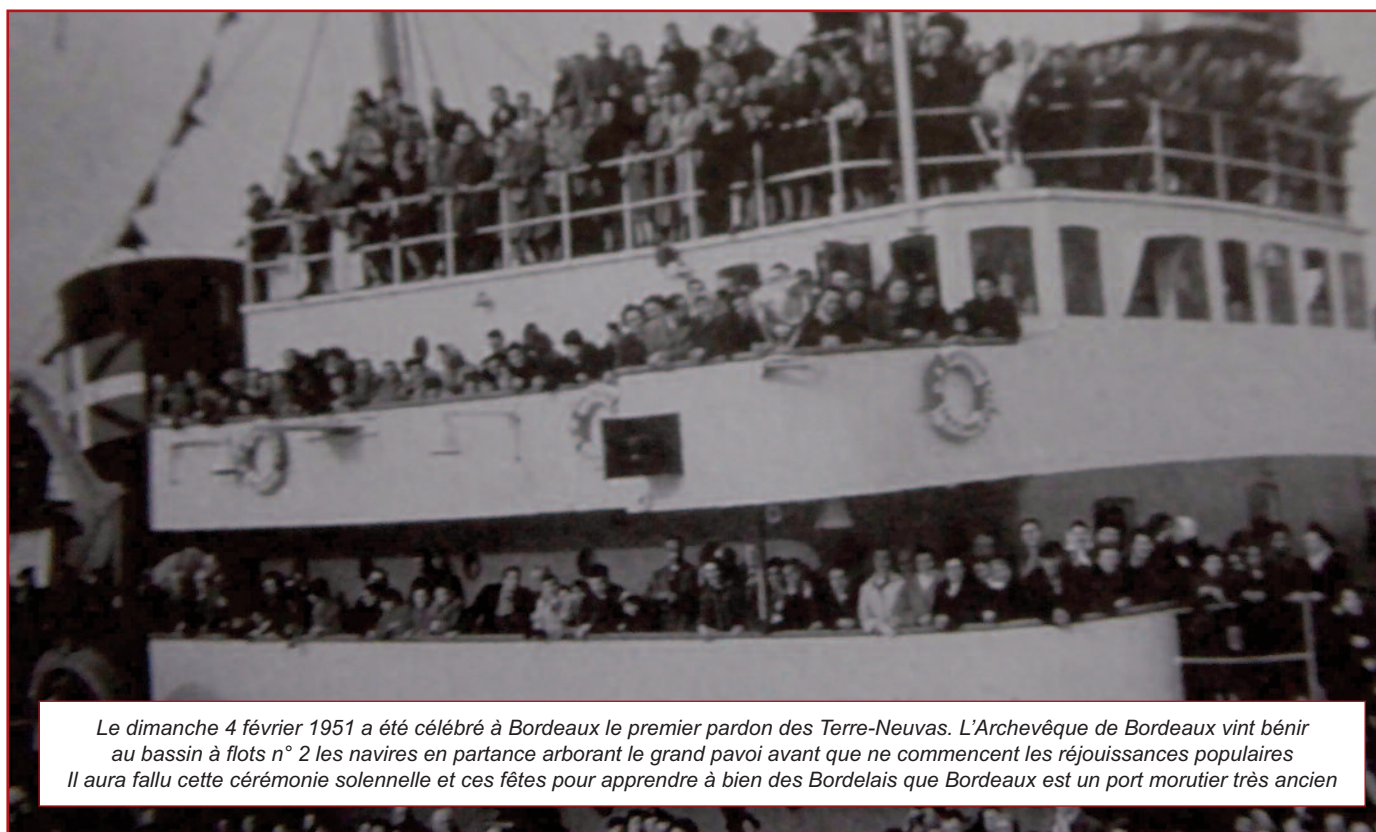
« *Bacalan d'hier* », de Didier Periz, petite histoire de Bacalan au XX^e siècle.



Les morutiers devant la base sous-marine, au bassin à flots n° 2



Le « Jutland »



Le dimanche 4 février 1951 a été célébré à Bordeaux le premier pardon des Terre-Neuves. L'Archevêque de Bordeaux vint bénir au bassin à flots n° 2 les navires en partance arborant le grand pavoi avant que ne commencent les réjouissances populaires. Il aura fallu cette cérémonie solennelle et ces fêtes pour apprendre à bien des Bordelais que Bordeaux est un port morutier très ancien.

Assemblées Générales extraordinaire et ordinaire

Samedi
31 mars 2018,
Restaurant
le Jardin-Pêcheur,
9, rue Lucien-Faure,
33300 Bordeaux

Avant de débiter les travaux, le président **Alain Dupouy** remercie l'assistance d'être venue aussi nombreuse en ce week-end pascal.

Son état de santé ne lui permettant pas de finir son mandat, il nous présente sa démission sans oublier tout le plaisir d'avoir pu collaborer durant toutes ses dernières années avec tous les membres du conseil d'administration.

* * *

Le quorum atteint (32 présents et 64 procurations), **Daniel Engel** reprend ensuite la parole afin de présider le déroulement des travaux des deux assemblées.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE

1. Sur ce premier point, **Daniel** nous rapporte à l'AG ordinaire qui devrait trouver solution au problème de manque de candidats au CA.

2. Demande de collaboration avec le CGSO sur les recherches aux archives, sorties, et forum. Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

Egalement une mise à jour des statuts, notamment sur la durée de l'exercice passant du 1^{er} septembre au 31 août de l'année suivante est approuvée à l'unanimité.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

1. Activités de l'association

Approbation à l'unanimité du compte rendu de l'AG 2017 parue dans le bulletin n° 117.

Adhérents : 218 en 2016; 214 en 2017 (baisse de 2 %). Soit 105 adhérents girondins (33 pour Bordeaux), 95 adhérents hors département, 8 adhérents étrangers.

Courriers : 179 en 2016; 184 en 2017 (augmentation de 2,7 %).

Courriels : 340 en 2016; 229 en 2017 (baisse de 4,8 %).

Questions/réponses :

Année 2016 : 170 dossiers; 260 questions (soit 75 dossiers adhérents; 95 dossiers non-adhérents; 140 questions adhérents; 120 questions non-adhérents).

Année 2017 : 63 dossiers; 172 questions (soit 37 dossiers adhérents; 26 dossiers non-adhérents; 145 questions adhérents; 27 questions non-adhérents).

Baisse significative de 17% environ après une baisse l'année précédente de 12 %.

Travaux effectués pour notre base de données :

Alain Dupouy : Baptêmes et sépultures de Listrac (1703-1830); BMS de Bordeaux jusqu'en 1905.

Martine Caubit : CM de M^e DAbas, à Bordeaux (1929-1934).

M. Dupeyron : Baptêmes et sépultures de la paroisse de Savignac (1632-1737); actes notariés M^e Monclin, à Gans (1674-1690); actes notariés M^e Dupoy, à Hure (1650-1688); baptêmes de Fontet (1630-1701); actes notariés M^e Monclin, à Bazas (1699-1758); actes notariés M^e Destrilhes, à Gans (1686-1701); testaments M^e Raffard à Cours-les-Bains (1752-1789); testament M^e Labrouche, à Grignols (1732-1752).

Philippe Savignac avec les relevés d'actes notariés de Bordeaux, à partir des répertoires : M^e Deferrand (1654-1701); M^e Dufau (1683-1722); M^e Bancheureau (1700-1719); M^e Bedout (1697-1705); M^e Bouyé (1695-1735); M^e Fournier (1697-1719); M^e Delux (1680-1705); M^e Fau (1695-1719); M^e Faugas (1702-1715); M^e Caussade (1692-1729); M^e Despiet (1666-1710); M^e Clavier (1700-1714); les dispenses de consanguinité (1600 à 1791); les Secours des colons de Bordeaux (1800 à 1818).

Sans oublier **Françoise Charbonnier** pour les mariages de Moulis.

Personnes aidant le CA : M. et M^{me} Maroto pour la revue de presse dans le bulletin; **Eliane Briex** et **Marie-Line Mlynarsky** pour les recherches; **Françoise Raffet**, pour aide au bureau; **Alain Trille** (adhérent de Tournais dans le 65) et **Gil Dupeyron** (adhérent de Gambais dans le 78) pour des saisies d'actes notariés.

Site des AGB : Pour l'exercice 2017 nous avons eu 24 939 visiteurs différents; 54 251 visites; 484 165 pages lues et 639 729 hits (nombre de clics).

Le bulletin des AGB par Christian Bailou : Pour l'exercice 2017, nous avons gardé la fréquence de parution de notre bulletin à 3 exemplaires.

Bien évidemment ces revues relatent la vie de notre association. Elle permettent de ce fait de montrer l'activité aux adhérents les plus éloignés et de pouvoir garder un lien associatif avec eux.

Mais notre revue, afin quelle puisse avoir un des plus grands intérêts pour le lecteur généalogiste, c'est la qualité du contenu rédactionnel sur des articles aménés par les sociétaires qui doit être souligné.

Je vais donc remercier ici les auteurs qui ont bien voulu collaborer aux trois derniers numéros :

Pour le n° 117, **Françoise Charbonnier** avec « les Rues de Bordeaux au féminin » ;

Pour le n° 118, **Daniel Engel** avec « une Famille allemande en Alsace » et « l'écriture allemande : le Sütterlin » ; « Bordeaux et la folie du chemin de fer : 1838 à 1938 » article repris sur une exposition parue aux Archives de Bordeaux-Métropole ; également **M. Lacoste** avec un article sur « la Seigneurie de Noailan ».

Pour le n° 119, **Françoise Charbonnier** avec la « Construction du pont de pierre » ; **Alain Dupouy**, avec une généalogie de Madame Séverine Pacteau de Luz suite à son décès le 21 août dernier, ainsi que **Valéria Pion** nous relatant l'histoire de l'église-collégiale d'Uzeste, un patrimoine à découvrir.

Vous remarquerez que le cercle de nos écrivains est très fermé et que l'on voudrait bien qu'il s'élargisse au-delà des membres du conseil d'administration.

Vu la sagesse de l'auditoire ici présent, je pense que vous tous avez un bout d'histoire à raconter.

Le premier numéro de 2018 à paraître fin avril est bouclé avec un article de **Marie-Hélène Roy** que je salue ici, mais je suis sûr que mon appel ne restera pas vain et que l'on va découvrir de nouvelles plumes. Merci à vous.

2. Trésorerie

Valéria Pion, trésorière, nous rapporte son analyse sur le compte rendu de résultats arrêté au 31 décembre 2017. Elle nous présente également ses prévisions pour 2018 :

Postes de charges

Équipement de bureau et informatique. - Contrairement à l'année précédente, nous n'avons pas fait d'achat en équipement informatique.

Locations mobilières. - Location d'un photocopieur qui nous permet, entre autre, d'adresser des documents via Internet.

Entretien matériel. - Nous avons créé une provision pour mettre des portes à notre bibliothèque.

Abonnements et conférences. - Lors de notre assemblée générale de 2017, nous avons rémunéré notre conférencière.

Déplacements, missions et réceptions. - En diminution puisque nous avons limité nos déplacements dans les forums.

Frais postaux et de télécommunication. - Ce poste a diminué puisqu'il y a de plus en plus d'adhérents qui reçoivent le bulletin par Internet.

Charges diverses de gestion. - Création d'une provision pour les frais liés à la cession des titres.

Les autres postes sont stables et nous pouvons constater un total des charges équivalent à l'année précédente.

Postes de produits

Le poste « **Études et documents** » a diminué, mais celui des « **Recherches** » a un peu augmenté.

Nous avons donc un **produit de cession des valeurs mobilières** qui a une incidence sur les produits financiers qui, eux, ont diminué.

Les **cotisations des adhérents** sont un peu en diminution pour un même nombre d'adhérents, mais cela s'explique par l'augmentation du nombre des cotisants à 25 € (bulletin par Internet).

Nous avons toujours une trésorerie saine.

Prévisions pour 2018

Nous souhaitons encore un résultat positif mais cela restera difficile !...

3. QUITUS A LA TRESORIERE

Quitus lui est donné à l'unanimité par un vote à main levée.

(Voir tableaux en page suivante)

4. Renouvellement du CA

L'AG vote le renouvellement statutaire de Conseil d'administration. **Annie Durand-Eclina** et **Régine Labadie**, pour raisons personnelles, ne se représentent pas.

Elus sortants statutaires : **Eric Dubois**.

Candidats : **Gisèle Tautzin** et **Christian Baillou**.

L'assemblée par un vote procède à la réélection de **Eric Dubois** et à l'élection de **Gisèle Tautzin** et **Christian Baillou**.

Liste des membres du Conseil d'administration : **BAILLOU Christian**, **CAUBIT Martine**, **CHARBONNIER Claude**, **CHARBONNIER Françoise**, **DUBOIS Eric**, **ENGEL Daniel**, **GUITTARD Yvon**, **TAUZIN Gisèle**, **PION Valéria**.

Alain DUPOUY est élu au titre de président honoraire par l'ensemble de l'assemblée.

5 Projets et questions diverses

Forums : **GENCO 2018**, les 29 et 30 septembre, à Brive (19).

5^{es} Rencontres généalogiques, les 13 et 14 octobre, à Angers (49). M. Giraud, originaire de la région, pourrait y participer.

COMPTE DE RÉSULTAT AU 31 DÉCEMBRE 2017

N°	COMPTES	2017	2016	N°	COMPTES	2017	2016
602	Achats de fournitures et bibliothèque		318,69	7051	Recherches	325,39	208,60
603	Variation de stock	483,45	170,14	705	Études et documents	1 551,63	2 039,70
			488,83	756	Cotisations adhérents	6 432,00	6 582,49
6061	Eau, gaz, électricité	2 028,20	1 900,00	758	Publicité	163,90	160,00
606	Équip. de bureau et informatique	115,89	647,85				
613	Locations immobilières	200,00	157,00	767	Prod. nets cession valeurs mobil.	1 746,89	
614	Locations mobilières	574,53		768	Produits financiers	135,86	269,70
615	Entretien matériel	1 117,28	557,16	771	Produits except. s/op. de gestion	883,36	751,09
616	Assurances	294,96	289,74				
617	Recherches						
618	Abonnements - Conférences	415,83	271,58				
623	Impressions des bulletins	1 100,12	1 108,71				
625	Déplacements - Missions - Réceptions	1 762,10	2 507,68				
626	Frais postaux et Télécom	1 231,92	1 914,54				
628	Cotisations	352,00	317,60				
6581	Charges diverses de gestion	525,01	50,00				
661	Frais financiers	35,09	25,54				
		10 236,38	10 236,23			11 239,03	9 991,58
	Solde créditeur	1 002,65			Solde débiteur		244,65
		10 236,38	10 236,23			11 239,03	10 236,23

CONTRIBUTIONS GRATUITES

86	Prestations gratuites	6 490,40	10 236,23	87	Bénévolat	6 493,40	6 189,00
----	-----------------------	----------	-----------	----	-----------	----------	----------

RÉSULTATS PRÉVISIONNELS POUR L'EXERCICE 2018

PRODUITS		CHARGES	
Cotisations.....	6 500,00	Fournitures.....	400,00
Études et documents.....	1 500,00	Eau - Électricité - Chauffage.....	2 000,00
Recherches.....	300,00	Location et maintenance de matériel.....	1 400,00
Publicité.....	160,00	Bulletins.....	1 200,00
Produits financiers.....;	130,00	Déplacements - Réceptions.....	1 800,00
Reprise provision entretien.....	500,00	Abonnements.....	250,00
		Cotisations dues.....	400,00
		Assurances.....	300,00
		Frais postaux - Téléphone - Internet.....	1 250,00
Recettes.....	9 090,00	Recettes.....	9 000,00

ACTIVITÉS ÉVENTUELLES

Quelques suggestions ont été formulées au cours de notre AG sur des activités qui pourraient être faites à la demande des adhérents :

Initiations tous les deux mois :

- Découverte du logiciel Heredis;
- Utilisation de Généanet, Filae, Mormons;
- Informatique : initiation pour faire un site internet.

Bibliothèque : Consultation aux AGB, retours des prêts, suggestions d'achats de livres...
Suggestions de visites et sorties : Châteaux clémentins (une journée); le Musée des douanes à Bordeaux (2 à 3 heures); balade bordelaise interactive sur une journée.

Forum : Dès aujourd'hui, les AGB pourrait former une équipe et travailler pour la réalisation d'un forum à Bordeaux pour 2020.

Ouvert à propositions, les adhérents peuvent nous envoyer leurs suggestions...

Questions

Réponses

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES |  **Gironde**
LE DÉPARTEMENT

Liste de nos questions/réponses

traitées depuis notre précédente revue de décembre 2017 (n° 119) jusqu'à ce mois d'avril 2018
relevées par

Eliane Briex, Martine Caubit, Françoise Maroto, Eric Dubois, Claude Charbonnier, Philippe Savignac

001/18 - AUDOIRE (OUDOIRE)/BRUNAUD (Dossier traité aux AD par Eric)

Question : Cherche CM, passé devant M^e GAUSSENS, de Pierre AUDOIRE et de Jeanne BRUNAUD.

Réponse : CM le 6 janvier 1710 devant Elie GAUSSENS (3 E 21906) entre Pierre OUDOIRE, fils de Benoît et de Beneite BOISSADIE, et Jeanne BRUNAUD, fille de Philip et de Jeanne ROCHE.

001/18 - AUTEFAYE/BERGEY (Dossier traité aux AD par Eric)

Question : Cherche CM, passé devant M^e MOSNIER, à Saint-Loubès (33), de Jean AUTEFAYE et de Marie BERGEY.

Réponse : CM le 29 juin 1712, devant M^e Léonard MOSNIER (3 E 57913), entre Jean HAUTEFAYE, fils de Jean † et de Marie RIVIERE, et Marie BERGEY, fille de Ramond et de Jeanne LAFON †.

006/18 - BARATEAU (Dossier traité aux AD par Martine)

Question : Cherche naissance vers 1713/1718, à Gauriac (33), de Pierre BARATEAU, fs de Louis et de Françoise MARCHAIS.

Réponse : L'acte de naissance n'a pu être trouvé. Dans le registre cote 5MI 982 (années 1692/1754) manque les années de 1698 à 1736.

001/18 - BARBOT/ALBERT (Dossier traité aux AD par Martine)

Question : Cherche mariage le 30 décembre 1787, à Bordeaux (33), paroisse Saint-Pierre, de Jean-Marie BARBOT et de Marie-Honorine ALBERT.

Réponse : Le 30 décembre 1787, à Bordeaux (33), mariage de Jean BARBOT, natif de Toulouse, fs de Pierre et de Marie CHAUNAIL, et de Marie-Honorine ALBERT, fa de Louis (mère non nommée).

378/17 - BERNADIN (Dossier traité aux AD par Éric)

Question : Cherche dossier d'abandon concernant Honoré BERNADIN, né à Bordeaux (33), le 27 août 1829, de père et mère inconnus. Marié à Saint-Palais-sur-Gironde (33) le 10 mai 1858.

Réponse : Enfant abandonné (*H Dépôt 1 Art. 141*). Patente n° 8319, Honoré BERNADIN enregistré le 28 janvier 1829, âgé de 13 jours, confié à Jeanne MORNET, demeurant à Saint-Ciers-Lalande (33)

357/17 - BERNARD/SARRAZIN (Dossier traité aux AD par Martine)

Question : Cherche X en 1863, à Gaillan-en-Médoc (33), de Gérôme BERNARD et de Marie-Jeanne SARRAZIN;

Réponse : Le 18 janvier 1863, à Gaillan-en-Médoc (33), X de Gérôme BERNARD, ouvrier cordonnier, 21 ans, fs de Christophe, terrassier, 43 ans, et de Pétronille BLANC, 48 ans, et Jeanne SARRAZIN, 19 ans, fa de Jean † et de Marie GILARD (*5 Mli 155, page 5*).

049/18 - BRES/BARRANDOU (Dossier traité aux AD par Martine)

Question : Cherche X le 10 janvier 1921, à Bordeaux (33), de Joseph-Émile BRES, avec Louise BARRANDOU, veuve de Joseph DARRICAU, chocolatier.

Réponse : Directement envoyée au demandeur.

A la lecture de ces pages, si vous trouvez des différences d'orthographe dans les patronymes, nous avons volontairement respecté l'écriture des actes relevés aux Archives

358/17 - **BOSC** (Dossier traité aux AD par **Philippe**)

Question : Cherche passeport de Jean-Jacques BOSC, en 1800, à Bordeaux (33).

Réponse : Le 8 janvier 1800, à Bordeaux, passeport établi au nom de Jean-Jacques BOSC, natif de Castres (47), 42 ans, négociant, part à Saint-Sébastien, en Espagne, pour affaires de commerce.

361/17 - **BOSC** (Dossier traité aux AD par **Philippe**)

Question : Cherche passeport de Jean BOSC, parti de Bordeaux (33), à destination des États-Unis, en date du 18 janvier 1798.

Réponse : Le 29 nivôse, An VI, à Bordeaux, passeport établi au nom de Jean BOSC, natif de Castres (47), 32 ans, négociant, pour se rendre aux États-Unis.

361/17 - **BOUSCASSE** (Dossier traité aux AD par **Philippe**)

Question : Cherche passeport de Pierre-Antoine BOUSCASSE, parti de Bordeaux (33) pour l'Espagne le 28 septembre 1797.

Réponse : Le 7 vendémiaire, An VI, à Bordeaux (33), passeport établi au nom de Pierre-Antoine BOUSCASSE, natif de Castres (47), 30 ans, négociant, pour se rendre en Espagne.

078/18 - **BOURDIN** (Dossier traité aux AD par **Éric**)

Question : Cherche des informations sur Marc BOURDIN, né vers 1642, à Bordeaux (33). Il a épousé Rachel BOUCHET, née vers 1640, à Bordeaux, dans le temple de Bègles, par le pasteur SARRAU. Ils avaient au moins deux enfants : Samuel et Pierre.

Réponse : Marc BOURDIN, horloger, natif de Blois (41), fils de François † et Anne de BURGES † (21 10 1636,3 E 9077), † le 22 avril 1678, à 58 ans (Bordeaux (33), RPR). Sa femme, Rachel BOUCHET, abjure le 8 septembre 1685 (G 895), à l'âge de 66 ans, native de Châtellerauld (86)

382/17 - **BRIGNET** (Dossier traité aux AD par **Martine**)

Question : Cherche acte de naissance en 1832, à Villegougue (33), de Marie BRIGNET.

Réponse : Le 14 janvier 1832, à Villegougue (33), ° de Marie BRIGNET, fa de Jean, cultivateur, 32 ans, et de Marie METAYER, 24 ans (cote E Dépôt 4088, page 65, acte n° 2).

082/18 - **BUZET**

Question : Cherche tous régiments, en particulier la famille du lieutenant Pierre-Auguste BUZET, né le 8 décembre 1890, à Bourg (33). Il a été rappelé à l'été 1914. Affecté au 3^e Bataillon de chasseurs à pied en octobre 1915, il s'est battu à Verdun, dans la Somme, au Chemin-des-Dames et dans les Vosges durant l'hiver 1917-1918. Il est décédé le 2 octobre 1918 des suites de blessures reçues au combat à Somme-Py, dans la Marne (Ouvrage « la Dernière Division - Sacrifiée à Soissons pour sauver Paris »).

Demande formulée par Patrick-Charles RENAUD, écrivain et historien.

<http://www.grancher.com/index.php?r=6&nom=Renaud&prenom=Patrick-Charles>

072/18 - **CASSIN** (Dossier traité aux AD par **Philippe**)

Question : Cherche ° en 1896, à Bordeaux (33), de Fernand-Adolphe CASSIN.

Réponse : Le 11 mai 1896, à Bordeaux (33), ° de Fernand-Adolphe CASSIN, fs de Georges-Lucien, 40 ans, charbonnier, et de Berthe-Virginie DECOUTURE, 31 ans (cote 1 E 367, 1^{re} section, page 115, acte 693).

072/18 - **CASSIN/LASSERRE** (Dossier traité aux AD par **Philippe**)

Question : Cherche X en 1920, à Bordeaux (33), de Fernand-Alphonse CASSIN et de Marie-Sylvia LASSERRE.

Réponse : Le 19 août 1920, à Bordeaux, X de Fernand-Alphonse CASSIN, charbonnier, fs de feus Georges-Lucien et de Berthe-Virginie DECOUTURE, et Marie-Sylvia LASSERRE, née à Clèdes (40), le 21 août 1899, habitant à Bordeaux, fa de Pierre †, et de Céline BONNICARD.

006/18 - **CHARRUAUD** (Dossier traité aux AD par **Martine**)

Question : Cherche ° vers 1704, à Bourg (33), de Arnaudine CHARRUAUD, fa de Jacques et de Françoise BERNARD.

Réponse : Acte non trouvé. Aux AD, les relevés sur Bourg ne commencent qu'à compter de 1720.

055/18 - **CAMBON** (Dossier traité aux AD par **Martine**)

Question : Je suis à la recherche d'informations au sujet du docteur M. CAMBON, médecin aide-major au 148^e RI, tué à Dinant (Belgique, région Wallonne), le 15 août 1914. Je retrace actuellement le parcours militaire de plusieurs officiers, sous-officiers et soldats français présents dans la région (la Meuse dinantaise, Belgique). Marc CAMBON est de ceux-là. Connaissez-vous une généalogie existante qui le concernerait ?

Voici le site de mémoire consacré à ce régiment qui a défendu la Meuse en août 1914. Site général : les combats de Dinant se trouvent dans le déroulé du site (là où est mort M. CAMBON) :

<http://ceuxde14-18.skynetblogs.be/archive/2017/10/17/le-blog-du-148eme-regiment-d-infanterie-francais-8773008.html>

Un exemple de collaboration avec une famille.

<http://ceuxde14-18.skynetblogs.be/archive/2017/10/19/les-officiers-tues-au-combat.html>

Réponse : Pas de généalogie existante dans nos archives. Question uniquement à paraître dans notre bulletin. Pour l'entraide généalogique.

091/17 - CAZENAVE/GOURGUILLOU (Dossier traité aux AD par **Philippe**)

Question : Cherche mariage et décès de Louis CAZENAVE, décédé accidentellement sur la commune d'Ambarès (33), en 1895 ou 1899, qui est inhumé au cimetière de la Chartreuse, à Bordeaux (33). Son épouse était Jeanne GOURGUILLOU.

Réponse : Le mariage a eu lieu le 16 juin 1874, à Bordeaux (33). Louis CAZENAVE, journalier, né à Cart... (64), le 11 octobre 1842, fs de Pierre, cultivateur, et de Anne MAILHAS et Jeanne GOURGUILLOU-MONCOLOT, cuisinière, née à Lembeye (64), le 27 octobre 1842, fa de Jean † et de Catherine RENCONTRE (2 E 254 1re section, page 101, acte n° 292).

-/18 - DAILH/BERNADET (Dossier traité aux AD par **Martine**)

Question : Cherche CM le 10 avril 1796 (21 germinal, An IV), passé chez M^e Jean AUDINET, à Uzeste (33), de Bernard DAILH et de Marie BERNADET.

Réponse : Le 10 avril 1796, devant M^e Jean AUDINET, à Uzeste, CM de Bernard DAILH, métayer, 21 ans, habitant Uzeste (33), fs de Pierre † et de Jeanne LACAPE, et Marie BERNADET, 20 ans, habitante de Préchac (33), fa de Barthélémy † et de Jeanne MATHA T/Jean DUBOIS (oncle par alliance époux) Jeanne DAILH (sr), Jean BERNADET (oncle épouse).

092/18 - DAUDET (Dossier traité aux AD par **Martine**)

Question : Cherche décès en 1882/1883, à Bayon-sur-Gironde (33), de Jean-Aubin DAUDET.

Réponse : Les registres de la commune de Bayon n'étant pas en ligne, concernant cette période, une première recherche a été faite sur les tables décennales. Le décès de DAUDET (DODET) n'a pas été trouvé.

346/17 - DELOUBES/LAGARDERE (Dossier traité aux AD par **Martine**)

Question : Cherche X en 1746, à Cudos (33), de Jean DELOUBES et de Jeanne LAGARDERE.

Réponse : Le 3 janvier 1746, à Cudos (33), X de Jean DELOUBES, fs de Jean et Jeanne LAGARDERE, fa de Pierre (5 MI 975, page 86).

033/18 - DESBOT (Dossier traité aux AD par **Martine**)

Question : Cherche descendance de Maurice DESBOT, né le 23 mars 1907, à Bordeaux (33), de mère non reconnue, et de Marie-Emilie DESBOT, née le 16 décembre 1871, à Bordeaux (33), de père non nommé, et de Marie DESBOT.

Réponse : Sur les archives en ligne, des Archives Bordeaux-Métropole, il a bien été trouvé la naissance de Maurice en 1907. Sa mère est marchande, âgée de 32 ans (1 E 401, 2^e section, page 64, acte n° 358). Marie DESBOT est bien née en 1871. Elle est la fille de Marie-Jeanne DESBOT, ménagère, âgée de 42 ans (1 E 292, 3^e section, page 193, acte n° 1317). Jeanne serait donc née vers 1829. Pour trouver sa naissance les recherches ont été faites de 1828 à 1830. Il a été trouvé uniquement en la date du 8 juillet 1828, à Bordeaux, une naissance de Jeanne DESBOS, fa de François, 32 ans, vigneron, et d'Elisabeth CAMELEYRE (1 E 148, 2^e section, page 98, acte n° 768). Mais sans renseignements complémentaires, cela reste à étudier.

090/18 - DUBERGEY-BRUSTIS (Dossier en cours de traitement)

Question : Cherche tous renseignements sur le couple Michel DUBERGEY et Marie BRUSTIS. Ce couple s'est marié avant 1717 dans un lieu inconnu aujourd'hui. Ils ont eu quatre enfants : Jeanne, née le 9 août 1717; Pierre, né le 27 juillet 1719; Marie, née le 20 janvier 1718 et Jean, né le 27 juillet 1719, tous à Saint-Symphorien (33). Leur mariage n'a pas été trouvé à Saint-Symphorien.

080/18 - DUBOSCQ (Dossier traité aux AD par **Martine**)

Question : Cherche enfants du couple Justin DUBOSCQ et de Hildegarde MORTON, entre 1912 et 1917, à Bordeaux (33).

Réponse : Le 14 mars 1912, naissance de Marie. Le 1^{er} février 1913, naissance d'Antoine. Le 3 novembre 1914, naissance de Jeanne. Après 1916, il faut s'adresser au service de l'état civil de la mairie.



375/17 - **DUBOURG/HAZERA** (Dossier traité aux AD par **Martine**)

Question : Cherche X en 1838, à Salles (33), de François DUBOURG et de Mathine HAZERA.

Réponse : Le 6 avril 1838, à Salles, X de François DUBOURG, né à Salles (33), le 21 septembre 1809, charbonnier, fs de Jean, cultivateur, et de Marie NOUAUX † le 5 novembre 1822, et Mathine HAZERA, née au Barp (33), le 26 août 1816, cultivatrice, fa de Jean BOUVIER, et de Jeanne LALUCE.

001/18 - **FAURE/FAUPIED** (Dossier traité aux AD par **Éric**)

Question : Cherche CM le 6 janvier 1702, à Saint-Loubès (33), devant M^e MOSNIER, de Henri FAURE et de Catherine FAUPIED.

Réponse : CM le 6 janvier 1702 devant M^e Léonard MOSNIER (3 E 57910) entre Henry FAURE, fils d'Estienne † et de Catherine PEREY, et Catherine FAUPIED, veuve de Raymond ANDRIVET.

062/18 - **FAUX** (Dossier traité aux AD par **Claude**)

Question : Cherche naissance vers 1796/1798, au Tourne (33), de François FAUX, tailleur de pierres, marié à Jeanne JOLIBERT, et décédé à Bordeaux (33) le 24 juin 1860, à 62 ans (2^e section, acte n° 1232).

Réponse : Les recherches ont été effectuées sur la commune du Tourne (33), période 1793-An XI, sans résultats (cote 5 MI 1065). Mais trouvé une naissance de Jeanne FAUX, le 3 novembre 1803 (page 50); un décès de Marie FAUX le 6 avril 1799 (page 155). Les TD An XII/1825 ont été aussi consultés pour trouver un éventuel mariage FAUX/JOLIBERT sans résultats.

071/18 - **FRERE/BARRAS** (Dossier en cours de traitement)

Question : Cherche toutes informations sur le couple Guillaume FRERE (décédé avant 1795) et de Rose-Madeleine BARRAS, son épouse (décédée après 1812), qui vivait au Cap-Français (Haïti). Ce couple eut au moins trois enfants : Angélique, Jean-Antoine, né vers 1770 (devenu négociant à Bordeaux et parti à Philadelphie (USA) sous l'Empire), et Marie-Françoise, née à Saint-Domingue, vers 1773 (elle épousa le 7 juillet 1795, à Bordeaux (33), Jean DURAND, négociant).

050/18 - **GIMBRER/ROULEAU** (Dossier traité aux AD par **Philippe**)

Question : Cherche X en 1733, à Bordeaux (33), paroisse de Sainte-Eulalie, de Bernard GIMBRERE et de Magdeleine ROULEAU.

Réponse : Le 15 septembre 1733, à Bordeaux, X de Bernard GIMBRERE, natif de Auch (32) (Diocèse), en Armagnac, fs de Raymond †, et de Louise TOUZET, et Magdeleine ROULEAU, fa de Henry † et de Andrée MICHEL.

046/18 - **GIRARD/CHAUSSAT** (Dossier traité aux AD par **Martine**)

Question : Cherche X le 28 octobre 1804, à Gaillan-en-Médoc (33), de Jean GIRARD et de Hélène CHAUSSAT.

Réponse : Le 6 Brumaire An XIII, à Gaillan-Médoc (33), X de Jean GIRARD, brassier, habitant Gaillan (33), 24 ans, fs de François, tailleur, et d'Elisabeth BRICOU, et d'Hélène CHAUSSAT, de Gaillan (33), 19 ans, fa de François, boucher, et de Jeanne BOURNUT.

089/18 - **GOURGUES/MARTIN** (Dossier en cours de traitement aux AD par **Éric**)

Question : Cherche CM en date du 18 juin 1755, passé devant M^e DEPONS (3 E 32217), de Jean GOURGUES et de Jeanne MARTIN.

006/18 - **GUIRAUD** (Dossier traité aux AD par **Martine**)

Question : Cherche naissance vers 1704, à Bourg (33), de Jean GUIRAUD, fs de Pierre et de Marie DUPEYRAT.

Réponse : Acte non trouvé. Aux AD, les archives ne commencent qu'à compter de l'année 1720.

006/18 - **GUIRAUD/CHARRUAUD** (Dossier traité aux AD par **Éric**)

Question : Cherche CM le 23 juillet 1724, passé devant M^e BERNARD, de Jean GUIRAUD et de Arnaudine CHARRUAUD;

Réponse : CM le 23 juillet 1724, entre Jean GUIRAUD, fils de Pierre et de Marie DUPEYRAT, et Arnaudine CHARRUAUD, fille de Jacques et de Françoise BERNIARD.

005/18 - **LABARTHE (de)** (Dossier traité aux AD par **Philippe**)

Question : Cherche † de Thérèse-Emilie LABARTHE, en 1858, à Bordeaux (33).



Réponse : Le 30 juin 1858, à Bordeaux, † de Thérèse-Emilie LABARTHE, âgée de 77 ans, domiciliée à Lafargue (24), épouse de feu Alexis BAUBENS, rentier, fille d'Henri et de Marguerite LIRAUDEIN (1^{re} section, acte n° 799, vue 108).

005/18 - LABARTHE (de) (Dossier traité aux AD par **Philippe**)

Question : Cherche † de Colombe-Henriette LABARTHE, en 1866, à Bordeaux (33).

Réponse : Le 31 décembre 1866, à Bordeaux (33), † de Colombe-Henriette LABARTHE, âgée de 87 ans, célibataire, fa de Henri et de Marguerite LIRAUDEIN.

005/18 - LABARTHE/LIRAUDIN (Dossier traité aux AD par **Martine**)

Question : Cherche mariage en 1761, à Bordeaux (33), paroisse Saint-Projet, de Henri de LABARTHE avec Marguerite LIRAUDIN.

Réponse : Le 1^{er} septembre 1761, à Bordeaux, mariage de Heni de LABARTHE, fils de Jean-Baptiste et de Catherine BONIN, et Marguerite LIRAUDIN, fa de Raymond et de feu Bernardine CASTEAU. Le père de l'épouse est seigneur de la Maison noble de BAUGEY (2 MI D 2/102 GC642, acte 422).

005/18 - LABARTHE/VALLET de SALIGNAC (Dossier traité aux AD par **Martine**)

Question : Cherche mariage en 1792, à Bordeaux (33), paroisse Saint-Pierre, de Raymond de LABARTHE, avec Alexandrine VALLET de SALIGNAC.

Réponse : Le 21 décembre 1792, à Bordeaux, mariage de Raymond de LABARTHE, fs de Henry et de Marguerite LAURAUDIN, et Alexandrine-Elisabeth VALLET-SALIGNAC, fa de Nicolas-Thérèse, et de Angélique-Marguerite BEZIAU (2 MI D 2/96 GC585, acte n° 113).

001/18 - LACAYRE/GUILHOT (Dossier traité aux AD par **Éric**)

Question : Cherche CM en 1673, passé devant M^e GIRAUD, de Jean LACAYRE et de Jeanne GUILHOT.

Réponse : CM le 17 décembre 1673 devant M^e Jean GIRAUD (3 E 21895), entre Jean LACAYRE, fils de Pierre † et de Marie CAMARSAC, et Jeanne GUILHOT, fille de Arnaud † et de Jeanne LAPLACE.

034/18 - LAGARDERE/MOMBET (Dossier traité aux AD par **Martine**)

Question : Cherche CM passé devant M^e Jean ROUMAZEILLES, le 8 décembre 1715 (3 E 46679), de Jean LAGARDERE et de Peyronne MOMBET.

Réponse : Le 25 janvier 1749, devant M^e ROMAZEILLES, à Lucmau (33), CM de Jean LAGARDERE, laboureur, fs de Jean †, et de Jeanne CANAILOLHE, habitante de la paroisse de Callen (40), et Peyronne MOMBET, fa d'Étienne et de Marie DESCHAMPS, habitant Lucmau (33) T/ Bertrand et Jean LAGARDERE (frères époux),

034/18 - LARTIGUE/LAGARDERE (Dossier traité aux AD par **Martine**)

Question : Cherche CM passé devant M^e Pierre ROUMAZEILLES, notaire à Bernos (33), le 23 janvier 1749 (3 E 46696), de Jean LARTIGUE et de Jeanne LAGARDERE.

Réponse : Le 23 janvier 1749, devant M^e ROMAZEILLES, CM de Jean LARTIGUE, brassier, habitant Captieux (33), fs de Pierre †, et de Anne TAUZIEDE †, et Jeanne LAGARDERE, habitant Captieux (33), fa de Jean et de Pétronille MOMBET T/ Jean LARTIGUE, Catherine DUBOIS, conjoints (cousins de l'époux), Jeanne LAGARDERE (soeur de l'épouse), Jean MARTET (beau-frère épouse).

034/18 - LARTIGUE/LABRAULE (Dossier traité aux AD par **Martine**)

Question : Cherche CM passé devant M^e Jean ROUMAZEILLES, notaire à Bernos (33), le 5 août 1710 (3 E 46677), de Bernard LARTIGUE et de Jeanne LABRAULE.

Réponse : Le 5 août 1710, devant M^e ROMAZEILLES, CM de Bernard de LARTIGUE, habitant Captieux (33), fs de Bernard et de Jeanne RUMAZEILLE † et Jeanne LABRAULE, fa de Jean † et de Jeanne MIMIZAN.

-/18 - LARTIGUE/CAUBIT (Dossier en cours de traitement)

Question : Cherche CM le 29 mai 1793, passé devant M^e Bernard LOSSE, à Bazas (33), de Jean LARTIGUE et de Anne CAUBIT.

Archives
départementales
de la Gironde



72-78
cours Balguerie-
Stuttenberg
33000 BORDEAUX
Tél. 05.56.99.66.00

088/18 - LATAILLADE/DUGUET (Dossier traité aux AD par *Martine*)

Question : Cherche traces de Prosper-Martin LATAILLADE et Marie DUGUET, 44 ans et 38 ans, en 1898, boulanger, place Mériadeck, à Bordeaux (33), ayant donné naissance le 3 novembre 1898 de Baptiste-Albert.

Réponse : Une première recherche a été faite pour trouver un éventuel mariage avant 1898. Il n'a pas été trouvé leur mariage à Bordeaux, recherches effectuées de 1893 à 1898, ni même des naissances d'autres enfants.

372/17 - MAITRE (Dossier traité aux AD par *Éliane*)

Question : Cherche naissance vers 1744, à Cenon (33), de Pierre MAITRE, fs de Pierre et d'Anne SURST.

Réponse : L'acte de naissance de Pierre MAITRE n'a pas été trouvé sur Cenon. Recherches effectuées de 1743 à 1746.

024/18 - MALECOT (Dossier traité aux AD par *Philippe*)

Question : Cherche ° en 1899, à Bordeaux (33), de Marie-Thérèse MALECOT.

Réponse : Le 24 avril 1899, à Bordeaux (33), ° de Marie-Thérèse MALECOT, fa de Jean-Pascal, 38 ans, peintre, et de Marie-Antoinette ARNAUD, 32 ans, couturière (1 E 377, 2^e section, acte 685, page 121).

020/18 - MENARD/HUCHET (Dossier traité aux AD par *Philippe*)

Question : Cherche X entre 1883 et 1886, à Cavignac (33), de Phéline MENARD et de Marie HUCHET.

Réponse : Les tables décennales de Cavignac consultables en ligne, cote 4 E 120 ne donnent pas de mariage MENARD/HUCHET sur cette période.

070/18 - MICHALLET (Dossier traité aux AD par *Philippe*)

Question : Cherche ° en 1898, au Teich (33), d'une fille de Jean-Baptiste et de Marie SAINTORENS.

Réponse : Le 16 septembre 1898, au Teich (33), naissance de Catherine-Thérèse MICHALLET.

070/18 - MICHALLET (Dossier traité aux AD par *Philippe*)

Question : Cherche ° en 1900, à Talence (33), de Jeanne-Antoinette MICHALLET, fa de Jean-Baptiste et de Marie SAINTORENS.

Réponse : Le 27 juillet 1900, à Talence (33), naissance de Jeanne-Antoinette MICHALLET, fa de Jean-Baptiste, maréchal-ferrant, 25 ans, et de Marie SAINTORENS, 22 ans.

070/18 - MICHALLET/SAINTORENS (Dossier traité aux AD par *Philippe*)

Question : Cherche mariage le 28 juillet 1895 (lieu inconnu) de Jean-Baptiste MICHALLET et de Marie SAINTORENS

Réponse : Le 28 juillet 1895, au Teich (33), mariage de Jean-Baptiste MICHALLET et de Marie SAINTORENS.†

003/18 - MONTAUDON (Dossier traité aux AD par *Éliane*)

Question : Cherche décès le 10 décembre 1822, à La Réole (33), de Jean MONTAUDON.

Réponse : Le 10 décembre 1822, à La Réole (33), à l'hospice de cette ville, est décédé Jean MONTAUDON, 58 ans, veuf de Jeanne PAQUIER.

062/18 - MOURGUES/DUBROCA (Dossier traité aux AD par *Martine*)

Question : Cherche X le 12 juin 1792, à Bordeaux (33), paroisse Saint-Louis, de Pierre MOURGUES et de Jeanne DUBROCA.

Réponse : Le 12 juin 1792, à Bordeaux (33), paroisse Saint-Louis, X de Pierre MOURGUES, tonnelier, fs de Jean et de Marguerite LONGUESERRE, et Jeanne DUBROCA, veuve de Jean BENAY, fa de Martial † et de Marguerite DROUET.

372/17 - OLIVET/PIDOUX (Dossier traité aux AD par *Éliane*)

Question : Cherche X vers 1728/1733, à Floirac (33), de Jean OLIVET et de Jeanne PIDOUX.

Réponse : Il n'a pas été trouvé l'acte de mariage de Jean OLIVET avec Jeanne PIDOUX entre 1728 et 1733. Sur l'unique registre numérisé aux AD (1692 à 1750) il manque les années entre 1698 et 1736.

Voici quelques
abréviations
que vous pouvez
trouver dans ces
questions/réponses :

« ° » naissance
« b » baptisé
« X » mariage
« † » décès
« fs » fils
« fa » fille

003/18 - PAQUIER (Dossier traité aux AD par *Éliane*)

Question : Cherche décès le 6 juillet 1808, à La Réole (33), de Jeanne PAQUIER.

Réponse : Le 6 juillet 1808, à La Réole, acte de décès de Jeanne PAQUIER, femme de Jean MONTAUDON, boulangère, 43 ans.

376/17 - PECHERIE/RAUZAN (Dossier traité aux AD par *Martine*)

Question : Cherche X en 1791, à Bordeaux (33), paroisse Saint-Michel, de Pierre PECHERIE et de Marie-Adelaïde RAUZAN.

Réponse : Le 23 mars 1791, à Bordeaux (33), paroisse Saint-Michel, X de Pierre PECHERIE, fs de Etienne †, et de Marie LALOUBÉE, et Marie-Adelaïde RAUZAN, fa de Martin, et de Madeleine MALLEVILLE.

377/17 - PERIES (Dossier traité aux AD par *Philippe*)

Question : Cherche † le 3 janvier 1895, à Bordeaux (33), de Jeanne PERIES.

Réponse : Le 3 janvier 1895, à Bordeaux, † de Jeanne PERIES, 37 ans, native de Bordeaux (33), épouse de Thomas SAINT-ABRE, fa d'Etienne † et de Marie MEMIER (cote 3 E 323, 2e section, page 9, acte n° 52).

001/18 - PIBOULEAU/FAUREAU (Dossier traité aux AD par *Éric*)

Question : Cherche CM en 1680, passé devant M^e GIRAUT, de Jean PIBOULEAU et de Charlotte FAUREAU.

Réponse : CM le 12 mai 1680 devant M^e Jean GIRAUT (3 E 21898) entre Jean PIBOULEAU, fils de Pierre †, et de Marie ALLOUÉ, et Charlotte FAUREAU, fille de Jean et de Marie REY.

042/18 - REVEL (Dossier en cours de traitement)

Question : Cherche tous renseignements sur Jean-Marie-Victor REVEL, né à Toulouse (31) en 1768, qui a émigré à Puerto Rico (île des Caraïbes), certainement pendant la Révolution française, avec la famille chez qui il était domestique et où il s'est marié en 1799. De quel port s'est-il embarqué et quelle année ? D'où embarquaient les Toulousains qui fuyaient la Révolution pour se rendre aux Antilles françaises ou non ?

070/18 - SAINTORENS (Dossier traité aux AD par *Martine*)

Question : Cherche † le 12 juillet 1909, à Bordeaux (33), de Marie SAINTOURENS.

Réponse : Le 12 juillet 1909, à Bordeaux (33), † de Marie SAINTOURENS, 32 ans, native de Ychoux (40), journaliste, habitante de Talence (33), épouse de Jean-Baptiste MICHALET, fa de François † et de Jeanne BERGEY (3 E 365, 2e section, page 209, acte n° 1641).

051/18 - SALENEUVE/SILVUIS (Dossier traité aux AD par *Françoise*)

Question : Cherche X en 1773, à Bordeaux (33), de Jacques SALENEUVE et de Marthe SILVUIS, protestants.

Réponse : Le 11 janvier 1773, à Bordeaux (33), X de Jacques SALENEUVE, négociant, fs de Pierre † et de Véronique NICOLAS de LISLEFERME, et Marthe SILVUIS, fa de Pierre † et de Jeanne CHARTIER. Mariage célébré à Bouliac (33) le 16 mai 1789.

087/18 - TECHOUEYRES (Dossier en cours de traitement)

Question : Cherche naissance le 8 novembre 1860, à Bordeaux (33), de Elizabeth TECHOUEYRES;

-/18 - VISSEPOT (Dossier en cours de traitement)

Question : Cherche ° 1740/1755, à Bordeaux (33), de Pierre VISSEPOT, fsde Jean et de Marguerite LIBRAN.

-/18 - VISSEPOT/LIBRAN (Dossier en cours de traitement)

Question : Cherche X avant 1740, à Bordeaux (33), de Jean VISSEPOT et de Marguerite LIBRAN.

042/18 - VISSEPOT/MAURIAC (Dossier traité aux AD par *Martine*)

Question : Cherche enfants nés entre 1783 et 1792, à Bordeaux (33), paroisse Saint-Michel, du couple Jean VISSEPOT (le jeune) et de Marguerite MAURIAC (mariés le 12 février 1783).

Réponse : Trouvé en date du 20 octobre 1783 la naissance de Jeanne, à Bordeaux (33), paroisse de Sainte-Croix.

Seuls les adhérents ont le droit de poser de questions mais tous les lecteurs peuvent participer à l'entraide

Si vous avez étudié ces familles nous vous remercions de nous faire part de vos informations

*Rappel :
trois questions
par bulletin*

Celles-ci doivent nous parvenir un mois avant la mise sous presse du prochain bulletin

Question : Recherche enfants nés après 1786, à Bordeaux (33), paroisse Sainte-Eulalie, du couple Jean VISSEPOT (l'aîné) et de Marie MAURIAC (mariés le 7 novembre 1786).

Réponse : Trouvé en date du 8 août 1787 la naissance de Jean, à Bordeaux, paroisse Sainte-Croix. Naissance et décès de Marie VISSEPOT le 17 avril 1788, à Bordeaux (33), paroisse Sainte-Eulalie.

Question : Recherche enfants nés après 1788, à Bordeaux (33), paroisse Saint-Michel, du couple Jean VISSEPOT et de Marie PATROUILLEAU (mariés le 2 avril 1788).

Réponse : Il n'a pas été trouvé d'enfants du couple ci-dessus.

Réponse
à une question
parue dans
un bulletin
précédent

2017/150 LABAT

L'acte d'inventaire d'Anne LABAT, passé devant M^e GIRAUD, à Blaye (33), n'a pu être trouvé. Le registre étant abîmé, il est de ce fait non communicable

Pour ce bulletin nous avons eu :

- 14 dossiers pour 29 questions, dont 4 dossiers non-adhérents pour 4 questions
- 12 dossiers pour 17 questions dont 3 dossiers, 3 questions non-adhérents
- 13 dossiers pour 16 questions dont 6 dossiers, 6 questions non-adhérents



LOGICIEL

Généatique 2018

1001 façons de présenter votre généalogie

- arbres ascendants
- arbres descendants
- listes
- statistiques
- monographies
- fiches familiales
- et bien d'autres...

DONNEZ UN NOUVEAU SOUFFLE À VOS RECHERCHES !

OFFRE SPÉCIALE ADHÉRENT

En tant qu'adhérent, votre association vous permet d'acquérir Généatique Prestige en coffret à un prix préférentiel.

140€
95 €

Rendez-vous sur : www.geneatique.com/asso
et introduisez le code de remise suivant :
REDUCASSOGENEA

Client Fidèle Vous utilisez déjà Généatique ?
Contactez-nous pour obtenir votre réduction supplémentaire !

Pour en savoir plus, rendez-vous sur :
www.geneatique.com



24. - Axora (*n° 108, décembre 2017*) : Un article sur la véritable histoire de Saint Nicolas ainsi que deux légendes.

Très intéressant la liste des communes relevées par le cercle.

13. - Provence Généalogie (*n° 186, décembre 2017*) : Un article sur « Fréjus » ville de garnison depuis 1912.

Plus ancien nous avons un aperçu sur la vie à Saint-Raphaël en 1818.

17. - Généalogie en Aunis (*n° 113, 4^e trimestre 2017*) : Plusieurs articles sur Aigrefeuille (agrifolium).

Pour les enfants et les gourmands recette des beignets ainsi que quelques proverbes associés à la Chandeleur et à Mardi gras.

19. - Mille et une source : généalogie en Corrèze (*n° 126, décembre 2017*) : Histoire des « Petits Ramoneurs »; rencontre avec Henry Dunant, méthode de recherche pour nos ancêtres italiens.

26. - Cercles généalogique de la Drôme des Collines (*n° 104, 4^e trimestre 2017*) : Article sur l'inauguration, en septembre dernier, du Calvaire des Récollets.

Extraits BMS et état civil de Québécois originaires de Romans; décès survenus à l'hôpital de Romans dans l'année 1901.

33. - Le Léopard : histoire et familles de gironde (*n° 20, 2^e semestre 2017*) : Important le mot du président : la famille, au départ une citation d'André Gide pour finir une de Jules Michelet, au milieu une collecte des actes notariés liés au droit de la famille pour la période de 1789 à 1814.

Un article très détaillé sur : Nos plus vieux papiers de famille : les marchands assyriens de Kanes.

33. - Cercle généalogique du bassin d'Arcachon et du Pays de Buch (*n° 67, décembre 2017*) : Yvon Aupied, administrateur auprès de la FFG, nous présente 2 sujets : l'avenir de la généalogie avec le numérique, et le nouveau cadre juridique de la diffusion et de la réutilisation des archives.

33. - Cercle généalogique Cestadais (*n° 45, 2^e semestre 2017*) : Un article sur Bordeaux et la peste au XVI^e et XVII^e siècles; un autre sur les calendriers au cours des siècles.

45. - Le Gâtinais généalogique (*n° 72, novembre 2017*) : Les prénoms de nos ancêtres et leurs variantes.

47. - Cercle héraldique, généalogique, historique du Lot-et-Garonne (*n° 131, 4^e trimestre 2017*) :

Historique et attributions de la justice de paix. Un tout autre domaine : croyances populaires. Les Loups-Garous.

63. - Cercle généalogique et héraldique de l'Auvergne et du Velay (*n° 162, novembre 2017*) :

Retour sur les archives relatant la « Bête du Gévaudan » à l'approche de la célébration des 250 ans de la fin de l'histoire.

Quelques marques de couteliers de la montagne thiernoise aux XVII^e et XVIII^e siècles.

64. - Généalogie des Pyrénées-Atlantiques (*n° 116, décembre 2017*) :

Nous trouvons les vieux métiers, métiers rares. Également une coutume oubliée : la lanterne des morts.

64. - Généalogie et Histoire des familles Pays-Basque/Adour Maritime (*n° 98, décembre 2017*) :

La vie de Ramiro ARRUE peintre basque (1892/1971).

Un article très complet sur le lycée MARRACQ avec beaucoup de photos. Enfin une sélection de nouvelles insolites du Pays Basque.

77. - Généalogie Briarde (*n° 110, janvier 2018*) : Explication du « Sac à procès » ou appelé « sac de procès », utilisé sous l'Ancien Régime, lors d'une affaire judiciaire.

Nous trouvons également la vie de l'artiste « Théodore Rousseau ».

85. - Cercle Généalogique Vendéen (*n° 148, 4^e trimestre 2017*) : Ballade généalogique autour d'une collection numismatique : la monnaie de nos aïeux.

Généalogie de Jacqueline Auriol (née Douet).

87. - Généalogie en Limousin (*n° 99, hiver 2017*) : Suite de « La feuille hebdomadaire », 4^e trimestre 1786, journal d'hier...

Relevés : extrait de sépultures de Limoges : Saint-Christophe-lès-Limoges (1737/1790)

93. - La France Généalogique (*n° 282, janvier 2018*) : Rétrospective du prix « Floucaud de la Pénardille », depuis 2009 la France généalogique (CEGF) décerne ce prix tous les deux ans lors de l'assemblée générale. (Ce prix récompense un travail représentant la première œuvre d'un généalogiste).

93. - La vie généalogique : Fédération Française de Généalogie (*n° 45, novembre 2017*) : Vies des cercles et des fédérations.

94. - Journal d'information du CGHP-LCL (*n° 99, année 2018*) : Généalogie et nouvelles technologies.

La météo au fil des siècles (1718-1818-1918).

Revue de presse

Pierre et Françoise MAROTO

nous donne un aperçu de leurs lectures avec un choix de quelques articles

Dans sa grande majorité, chaque revue parle d'un souvenir de la guerre 14-18 (personnages, monuments et autres...)

Nous ne pouvons pas tout retranscrire, mais nous sommes là pour répondre à vos questions sur le contenu de ces revues

Nous trouvons également beaucoup de généalogie propre à chaque région

95. - Revue du cercle d'études généalogiques et héraldiques de l'Ile-de-France (n° 156, 4^e trimestre 2017) :

Deux textes à lire : Quand les carillons dansaient sur la lune, et les sourciers tiennent congrès à Sartrouville (1913).

De bonnes nouvelles des archives du Val-d'Oise.

97. - Généalogie réunionnaise (n° 138, décembre 2017) :

Noms des navires négriers armés à Bordeaux pour le commerce triangulaire.

Généalogie Algérie-Maroc-Tunisie (n° 130, 4^e trimestre 2017) : Les Disparus de Meknès. Cet article relate l'épopée du paquebot « Puerto Rico », devenu en 1929 « Meknès », où beaucoup de cheminots disparurent lors de son torpillage le 24 juillet 1940.

L'épigraphe ferroviaire : Un espoir de continuité, des jeunes semblent prendre la relève.

La rédaction du bulletin des AGB remercie **Philippe Bosc** pour ce complément d'information qu'il nous envoie et nous permet ce rectificatif sur l'article « **le Pont de pierre** » paru dans le n° 119 et écrit par Françoise Charbonnier. Nous en rapportons ici la teneur :

*« Parmi les principaux souscripteurs on relève les noms de **Balguerie junior, Barton et Guestier, Nathaniel Jonhston** (nb : il faut lire **Johnston**), **Exshaw**, et bien d'autres encore...*

*Comme l'article le mentionne, c'est sous l'impulsion de **Pierre Balguerie Stuttenberg** qu'une compagnie du Pont de Bordeaux vit le jour. **Balguerie-Stuttenberg** ne fut pas qu'un marchand de toile et de vin, il fut aussi un grand armateur. On liera avec intérêt le livre écrit par **Pierre de Joinville**, « l'Armateur Balguerie-Stuttenberg et son oeuvre » publié en 1914 (Bibliothèque de Bordeaux, BnF-Gallica). Plusieurs pages de ce livre décrit son engagement pour la construction de ce pont. En particulier la page 74 ci-après reproduite :*

*On remarquera que le principal souscripteur est **Balguerie-Sarget** (il s'agit de **Pierre Balguerie dit Stuttenberg** associé au **baron Sarget**) avec 750 000 francs (en réalité un groupe de huit négociants); et que le deuxième gros souscripteur est la maison **Jean-Jacques Bosc & C^e**, ici dénommé **J. Bosc**, avec une souscription de 100 000 francs, et que le troisième est **Otard**, pour 75 000 francs !*

*Ces deux négociants, pourtant importants, en particulier **Jean-Jacques Bosc**, négociant et armateur, futur député de la Gironde et conseiller général, ne sont pas mentionnés dans l'article de Françoise Charbonnier, au lieu et place de **Balguerie junior** qui a donné 50 000 francs, et **Exshaw** seulement 40 000 francs.*

*On peut vérifier les données de **Pierre de Joinville** en examinant l'Ordonnance royale B 205 de janvier 1818 où figurent tous les souscripteurs. »*

Assemblée générale du 31 mars 2018

